

2006

RAPPORT annuel



Schweizerischer Baumeisterverband
Société Suisse des Entrepreneurs
Società Svizzera degli Impresari-Costruttori
Societad Svizra dals Impresaris-Constructurs

110^e rapport annuel



La Société Suisse des Entrepreneurs attache une importance prioritaire à la formation professionnelle. En 2006, des jeunes maçons ont pris part à des éliminatoires régionales dont les meilleurs ont participé à l'éliminatoire nationale début 2007, puis enfin à la finale suisse à Berthoud où le champion a été désigné pour participer au Mondial des Métiers. Il est toujours passionnant de voir les jeunes professionnels à l'ouvrage, comme c'est le cas sur cette photo à la Bamag à Lucerne.

Photo: Martin A. Walser

IMPRESSUM

Société Suisse des Entrepreneurs
Weinbergstrasse 49
8035 Zurich
Téléphone 044 258 81 11
Fax 044 258 83 35
www.sse-sbv-ssic.ch
verband@baumeister.ch

Préface

- 3 Werner Messmer: la SSE – constructive, claire, conséquente

Principaux champs d'activités

- 4 Daniel Lehmann: objectifs atteints grâce à des processus rationnels!

La construction en 2006

- 6 Martin Fehle: bon résultats

Département Entreprises + Prestations

- 7 Heinrich Bütikofer: efficience accrue grâce à la réorganisation
8 Anton Cotti: réorientation des activités de formation en vue
9 Jean-Pierre Grossmann: flexibilité accrue du temps de travail
10 Patrick Hauser: sensible hausse de demandes écrites
10 Heinrich Bütikofer: communication PME
11 Roger Wälchli: reprendre la norme SIA 118 sans changement dans le contrat d'entreprise
12 Robert Debrunner: action réussie «Travaux par grandes chaleurs»

Département Politique + Communication

- 13 Martin Fehle: politique des intérêts et communication de l'association
16 Martin A. Walser: une année sous le signe du changement

Secrétariat Romand Lausanne (SRL)

- 17 Serge Oesch: continuité dans les actions entreprises

Secteur Finances

- 18 Urs Schüpbach: bénéfice en hausse

Etat-major

- 20 Peter Zimmermann: réalisation des changements prévus

Groupes professionnels

- 21 Werner Hufschmid: création de la Fédération Infra
22 Vestra/ASTP
23 AETS/VSU
24 VSG/VSH
25 ISP/SNP
26 ASP

Entreprises de l'association

- 27 Martin Leuenberger: les institutions sociales en 2006
28 Beat Jenni: centre de formation de la SSE à Sursee – application d'une structure clients
29 Walter Luterbacher: Campus Sursee – nouveau nom de marque

Liste des membres décédés

- 30 En mémoire des membres décédés

Procès-verbal

- 31 Procès-verbal de la 110^e assemblée générale du 30 juin 2006

Organes de la SSE

- 32 Organes de la SSE

La SSE – constructive, claire, conséquente



Werner
Messmer *

Les conditions suivantes sont à réunir pour garantir la crédibilité et l'acceptation de notre association sur le plan interne et externe:

- nos produits et prestations correspondent aux attentes de nos membres;
- les intérêts des employeurs sont défendus et imposés de manière fondée et conséquente lors de différends avec les syndicats;
- nous sommes entendus sur la scène politique, des solutions praticables sont trouvées avec les offices et les résultats aux votations sont favorables à l'environnement économique.

Une communication appropriée et correspondant à l'ère du temps constitue la clé du succès. Ce n'est souvent pas un exercice aisé, car nous sommes tributaires des médias. A l'échelon interne de l'association, il a été possible de diffuser des informations à une cadence régulière grâce à plusieurs instruments adéquats. Lors des assemblées des délégués et des conférences des présidents, la possibilité a été donnée aux participants de discuter et d'échanger leurs informations. A cet égard, la culture de la communication ainsi que le respect des règles du jeu démocratiques revêtent une grande importance.

L'association entretient également des relations intensives

avec les membres. Nous sommes grandement tributaires de leurs réactions, car celles-ci nous permettent de vérifier régulièrement la qualité de nos prestations.

Sur le plan politique, des décisions cruciales ont été prises pour les constructeurs d'ouvrages infrastructurels. C'est avec grande satisfaction que la SSE a pris acte de l'instauration du fonds d'infrastructure dans la mesure où ce dernier permet de stabiliser l'afflux de capitaux requis et d'affecter les liquidités provisionnées pour les dépenses dans le secteur routier. Une autre décision de taille a concerné la réforme de la péréquation financière qui prévoit de transférer à la Confédération certaines responsabilités concernant les routes nationales. La SSE avait souhaité que les petits travaux d'entretien demeurent du ressort des cantons, mais les Chambres fédérales s'y sont opposées.

Les associations ont elles aussi été appelées à s'adapter à l'environnement en mutation. C'est dans ce cadre que s'inscrit la création de la nouvelle Fédération Infra et la cessation des activités du Groupe de l'industrie de la construction (SBI). La défense des intérêts des entreprises interrégionales continue à être garantie dans un forum placé sous la régie de la SSE. S'agissant du siège central, une structure plus svelte est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2006 à Zurich et ne comprend désormais plus que 2 départements et 2 secteurs (Etat-major et Finances).

les directeurs ainsi que les membres de leur précieux appui. C'est grâce à eux que la SSE s'avère une association performante et compacte et c'est ce qu'illustre le présent rapport annuel. Pour qu'il en soit de même à l'avenir, il faut que tous les organes opérant pour la SSE de même que ses collaborateurs s'engagent sans relâche dans ce sens. ■

*Le président central
Werner Messmer, conseiller national,
Kradolf.

Pour terminer, je voudrais remercier tous les présidents et

Principaux champs d'activités

Objectifs atteints grâce à des processus rationnels!

A l'instar de l'hirondelle qui n'annonce pas encore le printemps, le volume de mandats considéré isolément ne crée pas une situation satisfaisante au sein des entreprises. Pour cela, il faut qu'elles réalisent un rendement adéquat, ce qui a été rarement le cas en 2006.

La concurrence régnant dans le secteur principal de la construction est toujours tout aussi acharnée. Par conséquent, les prix stagnent à un niveau très bas; l'alourdissement des coûts ne peut ainsi pas être répercuté sur les prix, et si c'est le cas, en partie seulement. Rien d'étonnant alors si les marges ne s'améliorent pas et qu'elles demeurent insuffisantes.

La concurrence dure sévissant dans notre branche n'a rien de surprenant si l'on songe qu'en 2006, pas moins de 4000 entreprises ont été radiées du registre du commerce alors que dans le même temps, on a relevé plus de 6000 nouvelles inscriptions.

Ainsi rien qu'en 2006, environ 2000 nouveaux concurrents ont fait leur apparition sur le marché de la construction, ce qui intensifie encore la concurrence, contribuant par là à faire stagner les prix à un niveau (trop) bas.

Dans cet environnement, il faut que chaque entreprise garde le contrôle sur ses coûts d'exploitation.

Activités de la SSE

Garantie de la défense des intérêts

La politique patronale représente une tâche-clé de la SSE. Dans ce contexte, la CN 06 permet à l'employeur d'aménager ses con-

ditions de travail de manière à satisfaire ses besoins d'exploitation et à assurer un cadre attractif au personnel de chantier. Les jalons sont posés dans la bonne direction avec la première étape de la CN 06, du reste déjà introduite. La flexibilité accrue du temps de travail en cours d'année (selon les conditions atmosphériques et le volume de mandats) tient effectivement compte des besoins d'exploitation. C'est ce qui permet de maintenir des postes à l'année dans notre branche tributaire des saisons. En fin de compte, ce sont uniquement ces modèles qui servent les intérêts des travailleurs et des employeurs.

L'administration centrale: Peter Zimmermann, chef Etat-major; Anton Cotti, chef Formation professionnelle; Martin Fehle, sous-directeur, chef du département Politique + Communication; Daniel Lehmann, directeur; Serge Oesch, sous-directeur, chef du Secrétariat romand Lausanne; Heinrich Bütikofer, sous-directeur, chef du département Entreprises + Prestations; Urs Schüpbach, chef Finances. Photos: Martin A. Walsler



Conditions-cadres

En outre, la lutte contre les nouvelles réglementations publiques (et privées) a été au centre des préoccupations de la SSE. Les systèmes conçus pour une application obligatoire ne manquent souvent pas de créer la surprise:

- modèles pour prendre des mesures lors du travail par grandes chaleurs: ils tiennent peut-être la route sur le plan théorique, mais s'avèrent inadéquats dans la pratique
- encadrement individuel de jeunes dans leur profession au quotidien, ce qui revient en fin de compte à un coaching
- contrôles annuels des véhicules automobiles lourds, ce qui s'avère inutile dans le secteur principal de la construction, les camions affichant peu de km parcourus.

Politique de formation professionnelle

La politique de formation professionnelle a représenté aussi un point fort au cours de l'exercice sous revue. Il faut d'une part appliquer les nouvelles dispositions légales pour garantir le maintien du niveau élevé de formation dans notre branche et une offre de prestations à coûts avantageux. D'autre part, la SSE doit être en mesure d'utiliser de manière optimale le savoir-faire disponible. Pour ce faire, elle est appelée à se limiter en priorité à la fixation d'objectifs de politique de formation. Les prestations de formation proprement dite sont à confier surtout à des tiers, éventuellement également sur base de mandats. Le processus de mutations structurelles nécessaire à cette répartition des tâches est en cours et l'application est prévue dès 2008.

Prestations de services

En 2006, la SSE a fourni une vaste gamme de prestations in-



Vue de l'immeuble du siège central de la SSE côté Sumatrasstrasse.

dividuelles et collectives. Elles allaient des conseils juridiques, service très sollicité, à la remise de calculations actuelles jusqu'à l'encadrement de groupes Erfa. Constat: tous les membres quelle que soit la taille de leur entreprise et quel que soit le secteur recourent de la même manière à l'offre proposée. A cet égard précisément, nous attachons de l'importance jour après jour à les encadrer de manière efficace pour résoudre leurs problèmes.

Partenaires dans les régions

Il faut établir si nous sommes en mesure de nous acquitter de nos tâches en tant qu'association globale, autrement dit pour l'ensemble de la Suisse et à tous les échelons. C'est uniquement de cette manière que nous pourrions assister nos entreprises de manière substantielle pour qu'elles voient une utilité d'être affiliées à la SSE. Par conséquent, l'administration centrale est tributaire de la collaboration active de nos collègues dans les secrétariats des régions, sections et groupes professionnels.

Administration centrale

Structures

Nous avons simplifié les structures de l'administration centrale, le nouveau système est devenu opérationnel le 1^{er} avril

2006; le nombre de départements a été ramené de quatre à deux désormais. C'est ce qui nous a permis de réduire les membres du directoire et les interfaces. Cette mesure s'est avérée bénéfique puisque l'examen des dossiers, même de ceux très complexes, a été plus rapide que par le passé. Enfin, les processus ont gagné en transparence.

Secrétariat romand à Lausanne

Les collaborateurs de Lausanne s'acquittent des mêmes tâches pour la Suisse romande que Zurich pour la Suisse alémanique. Le travail s'avère efficace compte tenu notamment des excellentes relations avec Zurich et les sections romandes.

Motivation

Nos collaborateurs à Zurich et à Lausanne continuent à s'attaquer à de nouveaux défis; c'est non sans une grande satisfaction qu'ils prennent acte des prestations s'étant avérées utiles aux membres.

Il me reste à remercier les membres de leurs feed-backs ainsi que le personnel de son engagement déployé sans relâche au cours de l'exercice sous revue. ■

Daniel Lehmann

Bons résultats

En 2006, l'économie suisse avait le vent en poupe, mais le zénith devrait être atteint en 2007. Vu cet environnement favorable, le secteur de la construction a réalisé des chiffres d'affaires tout aussi réjouissants qu'en 2005.

Selon les dernières estimations, le produit intérieur brut en termes réels a augmenté de 3% à 455,6 mia. de fr. en 2006 par rapport à 2005. Il s'agit en l'occurrence du meilleur résultat enregistré depuis le boom de 2000, année où les prestations économiques se sont accrues de 3,6%. Les investissements d'équipement ont évolué de manière particulièrement vive; pour preuve, ils ont progressé de 9% selon les premières évaluations. Cette évolution dynamique est due également à l'utilisation supérieure à la moyenne des capacités de production.

Inflation quasi-inexistante et niveau des intérêts peu élevé

La flambée des prix des matières premières (et surtout de ceux du pétrole) et le renchérissement des immeubles auraient dû logiquement stimuler l'inflation, d'autant plus que le franc suisse était légèrement orienté à la baisse. Toutefois, notre pays a affiché un taux d'inflation bas en comparaison internationale. En 2006, ce taux n'était que de 1,2% en moyenne annuelle (Etats-Unis 3,4%, zone euro 2,3%).

La BNS a majoré légèrement son taux d'intérêt directeur pour la première fois depuis de nombreuses années. En revanche, les hypothèques ont continué à se situer à un niveau peu élevé avec 3,5 à 4% en moyenne.

Activité vive dans le secteur principal de la construction

Les chiffres d'affaires nominaux du secteur principal de la construction se sont chiffrés à 16,3 milliards de francs en 2006, ce qui correspond à une hausse de 3,3% par rapport à 2005

(+5,1%). Contrairement aux années précédentes, cette bonne évolution a été stimulée principalement par le génie civil (+4,1%). Ce dernier représente env. 45% des chiffres d'affaires du gros œuvre et la part du bâtiment se chiffre à 55%. Par rapport à 2005, celui-ci a vu son chiffre d'affaires progresser de 2,7%.

Zénith atteint dans la construction?

Les investissements n'ont augmenté que de 0,9% (2005: 3,5%). En 2006, la croissance a été stimulée également par la construction de nouveaux logements, dont le nombre s'est accru de quelque 3480 appartements, soit 9% à 41 700 unités. Durant la période de référence, les permis de construire ont reculé pour la première fois depuis plusieurs années, soit de 2% (-1040 autorisations). Vu cette évolution, une stabilisation se dessine à un niveau élevé.

Vent en poupe dans le secteur industriel et artisanal

En 2006, ce sont surtout les dépenses du secteur industriel et artisanal qui ont évolué de manière dynamique (8,1%). Cette évolution devrait se poursuivre vu que les commandes ont augmenté de 21,6% en 2006 et les réserves de travail de 23% par rapport à 2005. Au cours de l'année dernière, les investissements globaux du bâtiment ont haussé de 2,7%, ce qui est dû aussi à l'évolution dans le secteur industriel et artisanal.

Rendements insuffisants

Les chiffres d'affaires élevés dissimulent la mauvaise situation de rendement des entreprises.

Une comparaison entre l'évolution des prix et celle des coûts de production montre que les marges moyennes se sont sensiblement rétrécies au cours des dernières années. Les coûts se sont alourdis au cours des derniers mois eu égard à la flambée des prix de l'acier et à l'énorme renchérissement de l'énergie.

Augmentation des salaires

Selon l'enquête de la SSE, le personnel de chantier a touché une augmentation de son salaire mensuel de 1,9% en moyenne en 2006, ce qui correspond à une hausse réelle de 4,5% au cours des six dernières années. Ces résultats permettent de réfuter de manière claire et nette les déclarations contraires des syndicats qui prétendaient avec obstination que les travailleurs avaient subi des diminutions de leurs salaires réels au cours des dernières années.

D'une année à l'autre, le nombre de travailleurs a baissé de 1,4% à 75 200 employés à temps complet (à fin décembre). La libre circulation des personnes a entraîné quelques transferts de main-d'œuvre, dans la mesure où il y avait une offre de travailleurs qualifiés d'Allemagne pour des activités lucratives à court et moyen terme. La tendance illustrée par le recours accru à de la main-d'œuvre temporaire s'est poursuivie. La fondation FAR sera en mesure de fournir des chiffres plus précis, étant donné que cette catégorie de travailleurs doit cotiser au Parifonds et à cette fondation depuis le 1^{er} avril 2006. ■

Martin Fehle

Efficiences accrues grâce à la réorganisation

Au printemps 2006, un grand pas a été franchi en vue d'une efficacité accrue par le regroupement de trois départements (PP, FP et DTE) en un seul département, baptisé Entreprises + Prestations (E + P). Cette mesure est une réponse aux conditions-cadres concernant le secteur principal de la construction, lesquelles s'avèrent de plus en plus complexes et se modifient à un rythme toujours plus rapide.

Par la création du département E + P au 1^{er} avril 2006, les départements en contact avec les entreprises ont été regroupés pour être rattachés à une direction uniforme. Le processus d'intégration des départements autonomes depuis plusieurs décennies s'est déroulé rapidement et sans grandes difficultés. Cette solution permet d'améliorer plusieurs champs d'activités, ce qui simplifie sensiblement l'échange d'informations, l'examen de problèmes et la recherche de solutions en commun. Il est bien évident que les activités ne se situent pas toutes à l'échelon du département, mais plusieurs groupes de tâches ont été créés à cette fin avec à leur tête les personnes suivantes.

Département E+P:
Heinrich Bütikofer

CCT/Politique sociale:
Jean-Pierre Grossmann

Service juridique:
Patrick Hauser

Formation professionnelle:
Anton Cotti

Politique en matière de concurrence: Heinrich Bütikofer

Documentations/appels d'offres/normes: Roger Wälchli

Sécurité au travail/protection de la santé/qualité:
Robert Debrunner

Ces groupes sont encadrés par un pool de secrétariat dirigé par Monika Storrer. Il n'a pas été possible de recruter le personnel requis pour plusieurs postes en 2006, ce qui est dû essentielle-

ment à l'assèchement du marché du travail.

L'ancien département DTE avait été certifié selon le standard de qualité ISO, norme 9001. Ce système de gestion a été repris par le nouveau département qui l'a adapté à ses spécificités. C'est le 24 octobre 2006 que l'Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS) a réalisé un audit qui s'est avéré positif en vue du maintien de la certification. Selon cet examen, le Management-Reviews doit être amélioré. L'objectif d'un tel système consiste à améliorer les prestations à tout égard. Il faut dans ce but disposer d'un système partiel en cas de nécessité permettant de mesurer le degré de réalisation des objectifs, ou du moins de l'évaluer avec pour démarche de fixer des mesures en vue d'atteindre le but visé. Le département déploie ses activités dans ce sens.

Points forts

Le processus de réorganisation a permis de fixer des points forts:

- Formation: élaboration des bases pour la formation initiale de maçon et la formation d'entrepreneur, accomplissement des tâches selon mandat légal (examens professionnels).
- Conventions collectives de travail CCT): application de la 1^{ère} étape de la CN, y compris la décision du tribunal arbitral du 17 août 2006 concernant les heures en moins, modification des modalités d'exécution, négociations salariales 2007 et tentative d'élaborer une con-

vention globale avec les organisations de cadres.

- Service juridique: outre les renseignements juridiques, collaboration à la constitution du tribunal arbitral dans le secteur construction et immobilier.
- DAN et politique en matière de concurrence: formation de la nouvelle commission DANCO, marchés publics, appels d'offres de gros objets publics, contrats (consortium et d'entreprise), droit de concurrence ainsi qu'élaboration et vente de bases de calcul.
- Sécurité au travail, protection de l'environnement, gestion qualité: plusieurs points forts ont été fixés dans la sécurité au travail. Les responsables ont également participé à la révision de l'ordonnance sur les grues et encadré l'introduction du nouveau système de primes SBM03. Enfin, ils se sont consacrés à plusieurs dossiers touchant la protection de l'environnement, tels que le lancement du projet «Durabilité dans la construction».

Toutes ces tâches étaient liées à la réalisation de ces principaux objectifs:

- améliorer les conditions-cadres pour nos entreprises
- encadrer nos entreprises en leur proposant une vaste gamme de prestations et en matière de conseils (droit, sécurité au travail, marchés publics, etc.), élaborer des aides à la calculation, tels que taux de régie et analyses standards. ■

Heinrich Bütikofer

Tendances

Le département E + P ainsi que le secteur Prospective de la SSE ont pour principale tâche de détecter les tendances se dessinant dans la construction et d'en tirer des déductions pour l'évolution future:

- le taux d'utilisation des capacités est bon dans les entreprises, la pression sur les délais a encore augmenté sur les chantiers, mais le rendement des entreprises demeure faible eu égard à la concurrence acharnée;
- c'est toujours le mode de travail traditionnel qui domine, il comprend de nombreuses interfaces (à l'origine d'erreurs) pour réaliser les ouvrages; cependant, les «solutions de systèmes» (EG, prestations intégrales, PPP, etc.) sont en plein essor;
- il s'avère de plus en plus difficile de recruter du personnel qualifié alors que la location de services ne cesse de s'accroître;
- le volume de réglementations est en hausse constante dans les entreprises et exige une part de plus en plus élevée de cadres pour y faire face. ■

Groupe de tâches Politique de formation professionnelle

Réorientation des activités de formation en vue

Le secteur principal de la construction bénéficie lui aussi de l'augmentation des jeunes en quête de places d'apprentissage. Le nombre de nouveaux apprentis était sensiblement en hausse à fin 2006 dans le métier de maçon et, en particulier, dans le champ professionnel Constructeurs de voies de communication.



Une rencontre apprentis a été organisée pour la Swissbau 2007 – elle a connu un immense succès. Notre photo: stand de la formation professionnelle qui n'a pas désempilé.

Photo: Guido Hüppi

Les pouvoirs publics tiennent compte parmi les critères d'adjudication de mandats si les entreprises forment des apprentis. C'est ce qui a motivé nombre d'entre elles à augmenter leur offre en places d'apprentissage. Mais la sélection et le recrutement laissent souvent à désirer. La formation en pâtit et cela ne contribue pas à réduire les dissolutions de contrats.

Une rencontre des apprentis a été conçue dans le cadre de la Swissbau 2007. L'éliminatoire nationale en vue de la finale nationale des maçons s'est déroulée en même temps. La SSE a invité les maîtres d'apprentissage et les apprentis pour leur montrer comment travaille l'élite des maçons suisses. A cette occasion, les responsables leur ont fourni des suggestions utiles pour réussir l'examen de fin d'apprentissage et informé sur l'offre proposée aux futurs diplômés. La SSE a conçu dans ce but des vidéos pour maçons et constructeurs de routes de même qu'une brochure et un flyer. L'offre est complétée d'un manuel pour responsables de formation dans la profession de maçon.

Formation initiale de maçon

La décision des délégués de novembre 2005 en vue de la réforme de l'apprentissage de maçon a mis un terme à la phase préliminaire. En sa qualité de principal organe responsable, la SSE a déposé auprès de l'OFFT la demande en vue de l'octroi du ticket provisoire. La commission de réforme a été constituée avec pour président Bruno Heini, membre du comité central de la

SSE (jusqu'à fin 2006). Elle se compose des associations partenaires de la formation de maçon (Unia, Syna, Cadres de la construction Suisse et Société suisse des enseignants du bâtiment et du génie civil SVB). Elle est complétée par des représentants de la Confédération et des cantons. Ses tâches consistent à élaborer le concept de réforme pour mise en consultation interne. Une première version des nouvelles ordonnances et des plans de formation était disponible à fin 2006.

Contremaîtres

Le concept de la nouvelle ordonnance d'examen censé regrouper le métier de maçon et le champ professionnel de constructeur de voies de communication n'a abouti à aucun consensus. Les organes responsables comprenant en plus l'Union des transports publics (UTP) – pour les examens professionnels de contremaîtres en voies ferrées – ont eu de la peine à s'accommoder des nouvelles prescriptions formelles, des modalités d'admission et de la durée de l'examen. Ainsi, nous avons demandé à l'OFFT à fin 2006 d'édicter comme jusqu'ici deux ordonnances d'examen. Les parties responsables ont décidé de créer l'association Communauté d'intérêts pour examens professionnels de contremaîtres (CI EPC) pour régler les problèmes de responsabilité, alors qu'auparavant les organes responsables s'étaient constitués en tant que société simple par le biais d'une convention.

Entrepreneurs

Il a été nécessaire d'élaborer une ordonnance d'examen sur la base

de la loi fédérale sur la formation professionnelle de 2002, vu le nouveau système de formation d'entrepreneur et le raccourcissement de sa durée. Les délégués ont avalisé le nouveau concept le 23 mai 2006. Le service juridique de l'OFFT a exigé des modifications d'ordre formel et rédactionnel de même que l'élaboration d'un guide avec descriptions des modules. La procédure d'approbation n'a pas pu être achevée à fin 2006.

Examens de minage

La fin de l'exercice sous revue coïncide avec la fin du premier mandat de la SSE concernant la présidence et le secrétariat de la commission de minage. La Confédération avait engagé il y a plusieurs années un processus en vue d'améliorer la coordination, en collaboration avec l'Association Suisse de minage (ASM) et l'Association suisse pour l'instruction du permis de minage d'explosifs (ASIPE). Au terme de ce mandat, la présidence et le secrétariat ont été confiés à l'ASM.

Personnel

A fin mai, Christine Eggerschwiler a résilié son contrat de travail. Puis Oliver Frey, assistant, a annoncé en été qu'il réduirait son poste de 60% à 20% à fin octobre. Par conséquent, il ne travaille en principe plus qu'un jour par semaine à la SSE. Les capacités vacantes en résultant ne seront pas remplacées par du personnel. Les travaux sont donc répartis sur le plan interne. De plus, une restructuration des activités en matière de formation est annoncée. ■

Anton Cotti

Groupe de tâches Conventions collectives de travail/Politique sociale

Flexibilité accrue du temps de travail

La convention conclue sur la nouvelle CN et celle sur l'augmentation de salaire pour 2006 après des négociations laborieuses en 2005 sont entrées en vigueur le 1^{er} février 2006 avec l'extension de leur champ d'application par le Conseil fédéral. C'est ainsi qu'ont pris effet les nouvelles dispositions sur le temps de travail (suppression des heures variables et augmentation de la flexibilité) qui représentent le premier des trois paquets de la CN 06.

Les modalités d'application de la Convention nationale (CN 06) ont été modifiées au printemps par le biais d'une convention complémentaire: les deux organes distincts la «Commission professionnelle paritaire suisse» et la «Commission d'application (CA CPPS)» ne forment désormais plus qu'un seul organe, la Commission paritaire suisse d'application (CPSA). Cette dernière dispose d'un comité (chargé du contrôle des CPP) habilité envers les CPP locales à édicter des directives dans certains cas. Dans le cadre des tâches qui lui sont confiées, celui-ci doit vis-à-vis du seco rendre des comptes et tenir la comptabilité pour toutes les CPP. En outre, des modifications rédactionnelles dans le texte de la CN ainsi que l'abrogation d'articles caducs ont été décidés au moyen de cette convention complémentaire.

Mais les syndicats ont taxé d'irresponsables les dispositions sur l'aménagement du temps de travail, précisément début mars où l'hiver s'est avéré particulièrement rigoureux. Ils ont accusé à tort la SSE et ses membres de violer la Convention. La SSE a rejeté de manière claire et nette les affirmations erronées des syndicats lors de sa conférence de presse du 29 mars 2006 et a manifesté sa volonté en vue d'un partenariat véritable et fiable.

Au terme d'autres rondes de négociations, les deux parties ont convenu de soumettre au tribunal arbitral les points litigieux «Heures en moins» et «Supplément pour le samedi en cas de

travail par équipes en continu». Le Tribunal a rendu son jugement le 17 août 2006: les heures en moins s'avèrent inutiles compte tenu de la flexibilité dans l'aménagement du temps de travail, telle que visée dans la CN 06. Et ce, parce que l'entreprise doit adapter le calendrier de la durée du travail chaque fois qu'elle modifie les heures de travail effectives. La marge de manœuvre revendiquée à plusieurs reprises par la SSE a été ainsi corroborée, mais le travail administratif en résultant ne peut être supporté par les entreprises. La SSE exigera des syndicats qu'ils acceptent un modèle applicable de la flexibilité approuvée par le tribunal. Des négociations complémentaires seront à engager concernant le supplément pour travail le samedi, point demeuré sans réponse de la part du tribunal.

Adaptation des salaires 2007

Les syndicats avaient au début de l'été déjà exigé une augmentation de salaire d'au moins 4% pour toutes les branches. Eu égard à leurs revendications exagérées, il n'a pas été possible de conclure une convention salariale. Au cours des négociations, leur revendication a été réduite de moitié et en fin de compte, le montant proposé par la SSE était très proche de celui exigé par les syndicats. Malgré cela, ces derniers ont refusé d'accepter une augmentation de salaire comprenant une part générale et une part individuelle. Par conséquent, la SSE a recommandé à ses membres d'augmenter les salaires de 1% pour la partie générale et d'octroyer 0,5% de

la masse salariale pour des augmentations individuelles.

Autres CCT

▪ **Convention des contremaîtres:** on était en 2006 en présence d'un vide conventionnel étant donné que les syndicats avaient résilié cette CCT à fin 2005. Cependant, ils ont fait savoir à fin 2006 qu'ils étaient disposés à la remettre en vigueur.

▪ **Convention des cadres-contremaîtres:** après plusieurs rondes de négociations, il a été possible de conclure le 21 décembre 2006 une convention salariale impérative pour 2007 avec les Cadres de la construction Suisse et l'Association suisse des cadres (ASC) pour approbation par les délégués. Sa teneur est identique à la recommandation donnée par la SSE pour le personnel de la CN. De plus, les dispositions de la CN 06 relatives au temps de travail ont été reprises dans la convention. Les délégués ont donné leur aval en janvier 2007 par voie de circulaire.

▪ **CCT RA (adaptation, état):** en 2006, il a été possible de consolider encore la fondation FAR. Des rentes moyennes de CHF

L'échec des négociations salariales a également été au centre des débats à l'AD d'automne à Lugano, où les délégués ont été accueillis par les syndicats. Photo: Martin A. Walsler



4538.– ont été versées à 4650 préretraités du 1^{er} juillet 2003 à fin 2006. La fondation a encaissé des recettes de 852,7 mio. CHF (état: fin 2006) pour le paiement des rentes actuelles et futures.

Compte tenu des modifications de la loi, les entreprises bailleuses de services sont, elles aussi, tenues depuis le 1^{er} avril 2006 de cotiser à la FAR en cas de placement de travailleurs dans des entreprises assujetties à la CN et à la CCT RA.

Les réductions de prestations décidées par les parties contractantes au 1^{er} janvier 2007 (rente de 65 au lieu de 70%, abandon de la compensation des cotisations AVS) devraient conforter les finances de la fondation. Mais en dépit de la nouvelle hausse

des liquidités, un découvert actuariel de 7% a été enregistré à fin juin 2006. La SSE demande le relèvement de l'âge de la retraite anticipée à 61 ans pour répondre aux exigences des experts en technique d'assurance et des autorités de surveillance.

Projets Espagne/Portugal

A l'instar des années précédentes, des cours de perfectionnement ont été organisés à l'attention des Portugais et des Espagnols. Comme en 2005, la demande a été nettement supérieure au Portugal qu'en Espagne. Pas moins de 54 travailleurs portugais ont suivi la formation aux centres de Porto, Braga et Vila Real où ils ont acquis les connaissances techniques de base concernant les méthodes et matériaux de construction utilisés

en Suisse. En Galicie, principale région de recrutement en Espagne, de nombreux travailleurs de la construction ont trouvé un emploi leur assurant un revenu suffisant vu que l'activité de construction y bat son plein depuis quelques années. Compte tenu de cette situation, cette main-d'œuvre n'émigre plus en Suisse. Le centre de Ferrol a donné des cours à 15 participants.

Politique sociale

Le groupe de tâches a rédigé plusieurs prises de position sur des thèmes de politique sociale (LAA, LPP, etc.) et a participé à plusieurs séances de l'Union patronale suisse (UPS) pour exercer son impact en temps voulu sur la révision de la LAA. ■

Jean-Pierre Grossmann

Groupe de tâches Service juridique

Sensible hausse de demandes écrites

Grâce à la hotline, le service juridique a pu fournir quelque 2500 renseignements juridiques par téléphone au cours de l'exercice sous revue. L'introduction de la CN 06 a entraîné un nombre nettement plus élevé de demandes écrites par rapport à 2005. Ainsi, le service juridique a examiné 260 requêtes écrites et encadré plusieurs procédures judiciaires de la SSE, dans le cadre de la dissolution de rap-

ports de travail; il a été en mesure de contribuer à une issue positive pour quelques-unes d'entre elles. Les travaux ont avancé concernant les procédures encore en suspens du tribunal arbitral (plainte de la SSE à l'encontre des syndicats en raison de la violation de la paix du travail), alors que celle concernant l'interprétation de la CN 06 a pu être achevée plus ou moins rapidement, une solution

acceptable ayant été trouvée. En outre, les collaborateurs ont publié à intervalles réguliers des articles dans le «Journal Suisse des Entrepreneurs» consacrés à des thèmes juridiques actuels dans le monde du travail et de la construction. Ces articles étant d'une compréhension aisée, la rubrique «Droit au quotidien» du JSE, très appréciée des lecteurs, a été encore élargie. Le service juridique a aussi publié des articles sur la page d'accueil de la SSE concernant des textes légaux importants pour la construction, des modèles de contrats et des notices. Vers la fin de l'année, Deborah Walton a quitté son poste qu'elle occupait depuis plusieurs années, entre autres en tant que cheffe du service juridique, pour s'établir à l'étranger, notamment à des fins de perfectionnement professionnel. ■

Patrick Hauser

Groupe de tâches Politique de concurrence

Communication PME

Dans le cadre de la loi révisée sur les cartels, un article PME a été introduit (art. 6 al. 1 let. e LCart). A fin 2005, la Commission de la concurrence (Comco) avait approuvé la communication PME censée apporter des allègements à ces entreprises. Or, cette communication s'avère inefficace dans la pratique. Dans sa prise de position, la SSE a relevé le manque de relation avec la pratique. De concert avec l'USAM, elle s'est cependant engagée afin que la communication de 1998 sur les aides à la calculation soit remaniée dans le but d'élaborer une solution proche de la pratique. En outre, dans le cadre de ce groupe de tâches, la SSE exerce son impact sur la révision de la loi sur les marchés publics. ■

Heinrich Bütikofer

Groupe de tâches Documentations/appels d'offres/normes

Reprendre la norme SIA 118 sans changement

La commission 118 de la SIA «Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction» a examiné les nombreuses demandes de modifications que lui ont adressées les organisations les plus diverses. Dans la mesure du possible, la SSE s'engage afin que la SIA 118 soit reprise sans changement aucun dans le contrat d'entreprise.

Le remaniement repose sur le principe suivant: l'équilibre de la SIA 118 en vigueur ne doit pas être supprimé et il faut que les intérêts entre maîtres d'ouvrage et les entrepreneurs demeurent équilibrés. La commission 118 de la SIA ne vise donc pas une révision totale de la norme SIA 118, mais une modification en douceur et qui soit judicieuse. Le processus ne devra rien toucher dans l'essentiel à la structure et à l'essence de la norme qui se sont avérées efficaces. La procédure de consultation officielle est prévue pour l'été 2007.

Le remaniement des normes sur l'étanchéité a été échelonné pour des questions de délai (volontariat) de sorte que plusieurs de ces normes révisées devraient pouvoir être ratifiées en 2006/07. Les Conditions générales pour la construction (CGC) publiées en tant que prénormes seront remaniées au terme de toutes les procédures de consultation pour être regroupées dans une seule norme CGC 118/270, ce qui permettra de travailler en fonction de la pratique.

En collaboration avec le centre de formation de Sursee, deux commentaires ont été élaborés sur les CGC (construction en béton et maçonnerie). Ces ouvrages de référence proches de la pratique ont été conçus par des spécialistes versés dans la matière, ils facilitent l'application des normes et des Catalogues des articles normalisés (CAN) y ayant trait. Lors du workshop à Sursee, chefs d'entreprise, entrepreneurs, calculateurs et chefs de chantier ont appris comment

élaborer des appels d'offres clairs et à formuler les dispositions spéciales dans les contrats d'entreprise de telle manière à en garantir une application efficace dans la pratique.

Les deux commissions internes, soit celle sur les normes et la DOCOM (documentations) ont été regroupées. Opérationnelle depuis la fin de l'automne 2006, la nouvelle commission DANCO (Commission de documentations, d'appels d'offres et de normes) est placée sous la conduite de Michel Buro, vice-président de la SSE. D'autres mesures sont planifiées à l'échelon des groupes de travail de façon à accroître l'efficacité et à utiliser les ressources restreintes de manière optimale.

Appels d'offres

Le «dialogue opératif» avec les CFF a produit ses premiers effets: les délais de paiement ont pu être raccourcis de 60 à 45 jours. C'est dans le cadre de ces dialogues que d'autres questions seront abordées: renchérissement, garantie, dispositions spéciales, variantes d'entreprises, dérogations à la SIA 118.

Dans plusieurs appels d'offres, des améliorations ont pu être apportées pour les entrepreneurs grâce à des interventions en temps voulu. Nous avons accordé également une importance particulière aux soumissions ET/EG, mais d'autres mesures s'imposent encore.

constructionsuisse et la KBOB ont entamé les travaux visant à élaborer un contrat d'entreprise

uniforme. La SSE est associée au groupe de travail de constructionsuisse et est en mesure de défendre les intérêts du secteur principal de la construction.

Plusieurs colloques ont eu lieu avec l'OFCL, également sous la régie de constructionsuisse, concernant la révision de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP). Nous avons été là aussi en mesure de présenter la position de la SSE. constructionsuisse a réactivé le groupe de base LMP et est ainsi préparée de manière optimale à la prochaine procédure de consultation concernant cette loi.

Documentations

La Liste suisse de l'inventaire dans la construction (LISC) a été actualisée et est disponible sous forme de manuel trilingue (édition 2007) depuis septembre 2006. Elle remplace ainsi la version de 1994. Les contrats de consortium et de sociétés font l'objet de remaniements. Ces contrats seront proposés sans licence dès l'été 2007 sur un CD contenant plusieurs contrats (consortium, avant-contrat de consortium, contrat de sous-traitance), un résumé du contrat de sous-traitance et le contrat d'entreprise de la SSE.

La SSE a décidé d'élaborer une nouvelle banque de données pour accroître l'efficacité dans la publication de documents et être armée pour faire face aux nouveaux développements, en particulier dans les appels d'offres (cbrnet). ■

Roger Wälchli

Groupe de tâches Sécurité au travail/Protection de la santé/Gestion qualité

Action réussie «Travaux par grandes chaleurs»

En 2006, la SSE a lancé pour la troisième fois la campagne «Travaux par grandes chaleurs». A l'instar des deux précédentes, elle a eu beaucoup de succès. Exception faite d'un article de journal en Suisse romande, aucune remarque critique n'a été émise sur le secteur principal de la construction.



En 2006, le problème relatif à l'utilisation du filtre à particules n'a pu être résolu.

Nous n'avons pas relâché nos gros efforts pour consolider le concept de «sicuro» en tant que terme générique pour la sécurité au travail dans notre branche. Malgré cela, il serait souhaitable que des entreprises exemplaires intègrent ce terme dans leur publicité. La SSE a largement appuyé l'USAM dans sa campagne visant à simplifier la directive sur l'appel à des spécialistes sur la sécurité (MSST). Nous constatons avec satisfaction que les simplifications introduites par notre association il y a deux ans déjà sont maintenant légitimées et les dangers sont désormais définis de manière concrète.

En 2006, le BST a publié deux informations «Déconstruction et démolition» et «Protéger ses yeux».

La plupart des membres ont réagi favorablement à l'ordon-

nance sur les travaux de construction (OTConst) en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2006. Nous disposons ainsi d'un résumé des dispositions importantes pour nos activités. Nous avons encore comme unique difficulté à nous accommoder de l'art. 3 (Planification des travaux de construction) qui exige l'intégration de mesures propres aux chantiers (voies de circulations, échafaudages). Les associations de concepteurs étant également intéressées à son application, nous devrions garder bon espoir.

Les divergences d'opinion avec la Suva concernant la formation de grutier ont été éliminées. L'ordonnance révisée sur les grues prévoyant de raccourcir la durée de la formation initiale a été envoyée à l'Office fédéral de la santé publique pour examen ultérieur. Le remaniement des documents de formation et d'examen est en cours. La nouvelle formation devrait commencer au plus tard au début de la prochaine année scolaire.

Protection de l'environnement

Le projet «PME et politique environnementale» de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a été finalisé. Selon les enquêtes effectuées auprès des entreprises de construction, les mesures écologiques représentent une charge pour l'ancienne génération de cadres. Les jeunes semblent comprendre comment les vendre en tant que prestation de construction. Par rapport aux maîtres d'ouvrage, le sentiment de responsabilité des entrepreneurs à l'égard de la

protection de l'environnement semble être encore faible.

Le projet «Durabilité dans la construction» a été réexaminé dans le cadre de la commission Protection de l'environnement et adapté aux attentes de nos membres. Placé sous la conduite du SRL, un groupe de travail a été chargé d'élaborer un concept intégrant en outre les spécificités régionales.

Pour ce qui est du filtre à particules, on fait du surplace. This Jenny au Conseil des Etats et Werner Messmer au Conseil national ont tenté de débloquent la situation. La motion a été transmise au Conseil fédéral, mais il faudra attendre encore quelque temps avant d'être en possession de résultats concrets. L'Administration fédérale s'oppose notamment à adapter la législation nationale à celle en vigueur dans l'UE.

La problématique des poussières fines est plus complexe qu'on ne le croyait jusqu'ici. Il est possible de réduire la suie de diesel nocive au moyen du filtre à particules, mais ce dernier influence le rendement du moteur et les émissions de NO_x. La SSE campe sur ses positions: elle approuve le recours au filtre pour des machines de chantier avec puissance supérieure à 37 kW, mais rejette pour des questions d'efficacité, son utilisation pour celles inférieures à cette valeur. A ses yeux, il s'avère judicieux de reprendre les prescriptions de l'UE. ■

Robert Debrunner

Politique des intérêts et communication de l'association

Les engagements politiques d'ordre général ont porté principalement sur la votation populaire concernant la loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est et celle sur les allocations familiales.

Le premier des objets a été approuvé à la satisfaction de tous. Notre économie dispose de bonnes conditions dans ses relations avec les nouveaux pays de l'UE afin de garantir un échange intensif de biens et de services. En acceptant la loi sur les allocations familiales, le souverain a provoqué un nouvel élargissement, quoique de faible ampleur, de notre système social. De plus, l'économie et l'Etat verront leurs charges financières s'alourdir de centaines de millions de francs pour la mise en œuvre d'un instrument prétendument en faveur des familles.

Au cours de l'exercice sous revue, le fonds d'infrastructure a franchi l'obstacle parlementaire et devrait entrer en vigueur début 2008. C'est grâce aux efforts déployés à une large échelle, également dans la construction, que le but a pu être atteint.

Prospective – se diriger vers les développements futurs

La création du groupe de tâches Economie de la construction (secteur construction) a permis de dégager les capacités nécessaires pour instaurer un poste central de prospective.

Voici les objectifs à atteindre:

1. Déceler les développements et les tendances importants pour le secteur principal de la construction en recensant les faits dignes d'intérêt.
2. Soumettre à la direction de l'association pour décision les constats jugés importants, avec recommandations adéquates pour les mesures à prendre.

3. Informer périodiquement les collaborateurs de l'association et les membres sur les résultats et les mesures engagées.

Les sources d'informations de la SSE émanent des rapports des médias et de recherche, des résultats de séances et de séminaires ainsi que de la littérature spécialisée. Mais ce sont surtout les groupes ERFA qui jouent un rôle-clé. N'oublions pas l'évaluation des données provenant de l'enquête de la SSE sur les salaires et sa statistique trimestrielle sur la conjoncture. Les résultats recensés débouchent sur des constats intéressants concernant les tendances. Les personnes travaillant pour la prospective se penchent constamment sur les orientations futures, de sorte que ce processus modifie leur perception des événements et leur manière de penser.

Groupes ERFA

La participation aux groupes ERFA et leur encadrement représentent pour toutes les personnes concernées une véritable situation «win-win». Le dialogue étant basé sur une confiance réciproque, elles se trouvent en quelque sorte libérées de l'isolement auquel elles sont souvent confrontées dans leur entreprise. Cet échange d'opinions leur permet de trouver de nouvelles impulsions de même que de tirer des conclusions utiles en vue de leur positionnement sur un marché âprement disputé. Les modérateurs ont l'occasion d'avoir de bons aperçus de la pratique au niveau entrepreneurial et de l'exploitation. Les bases peuvent ainsi être réunies pour que l'as-

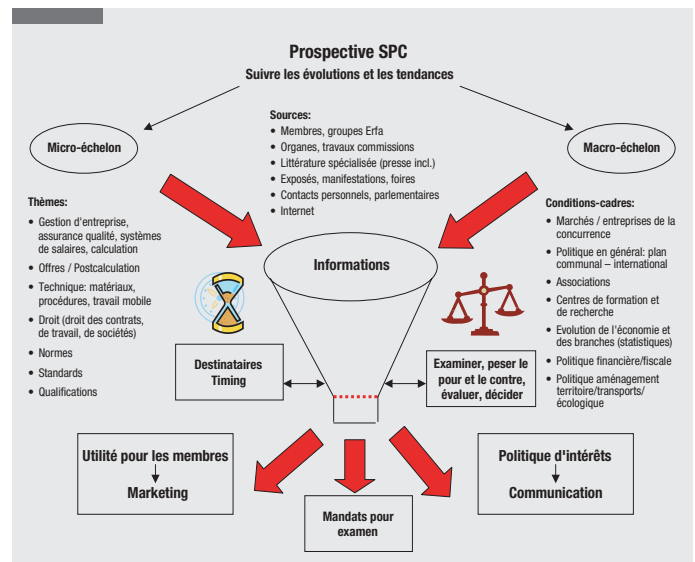
sociation propose des prestations utiles et évalue la situation de manière réaliste.

En 2006 la SSE a encadré, avec un modérateur externe venu renforcer l'équipe, 14 groupes comptant 113 membres (2005: 14/110). Quatre d'entre d'eux sont basés en Suisse romande. Il y a eu au total 56 séances, c.-à-d. en moyenne une par trimestre et par groupe.

Communication

En 2006, 13 envois de documentations aux membres ont été recensés, même nombre qu'en 2005. Ils contenaient entre autres cinq (+3) éditions de Flashs consacrés aux thèmes suivants:

- CN 06: 11 cas – nos réponses
- Nouvel article 3 de l'ordonnance sur les travaux de construction (OTConst)
- Conditions générales pour la construction (CGC) / CAN
- Droit des cartels – Comment gérer les accords justifiés





La SSE a informé les médias d'importants dossiers lors de deux conférences de presse. Photo: Martin A. Walsler

■ Les tests d'aptitude: «basic check praxis et Multicheck» (a paru en allemand uniquement).

Les prises de position de la SSE concernant ses différends avec les syndicats (réglementation du temps de travail, heures en moins/calendrier de la durée du travail, négociations salariales et recommandation de l'association en vue d'adapter les salaires 2007, directives pour le comportement à adopter en cas de conflits de travail) ont également constitué des points forts. S'y ajoute l'appel pour s'engager en vue de la votation populaire concernant la loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est (OUI) et de celle ayant trait à la loi sur les allocations familiales (NON). Le département a publié un modèle de contrat de travail, des informations sur la présence de la SSE à la Swissbau. Parmi les informations figurent notamment celles relatives aux cours en Espagne et au Portugal, à l'ordonnance sur les grues, au centre de formation de Sursee et à son Campus, sans oublier les produits du shop.

Il s'est avéré que les circulaires trilingues aux membres, comportant de brèves informations, sont fort appréciées par ceux-ci. En 2006, nous avons envoyé 22 Insiders (-12) aux présidents et directeurs des sections et des

groupes professionnels. Ceux-ci ont pour objectif de transmettre rapidement à ces derniers et à leurs responsables dans les secrétariats des informations de base et à titre de complément. Ces Insiders leur donnent une longueur d'avance dans le cadre de leurs contacts avec les membres et les autorités. Parfois, ils sont transmis directement à des tiers alors que ni le choix des thèmes, ni la formulation/choix du vocabulaire ne sont prévus pour de tels destinataires. Malgré cela, ce moyen de communication sera maintenu.

La SSE a organisé deux conférences de presse (le 29 mars et le 6 septembre à son siège à Zurich) dont l'écho a été favorable dans les médias. Elles se sont focalisées sur les différends avec les syndicats, les organisateurs ont posé la question quant aux chances futures du partenariat social. En plus de l'appréciation de la conjoncture, la SSE a illustré les succès du secteur principal de la construction dans la sécurité au travail, la protection de la santé et la création de places d'apprentissage. La présentation transparente des chiffres et des graphiques se rapportant à la situation dans la branche n'a pas manqué de retenir tout particulièrement l'attention. Ainsi, la SSE a pu prouver de manière irréfutable l'environnement rude dans lequel de nombreuses entreprises se voient contraintes d'évoluer. Ces informations ont été publiées sur Internet et envoyées à des tiers intéressés.

Mis à part les communiqués portant sur les enquêtes conjoncturelles (4) et ceux sur les conférences de presse (2), 11 (-3) ont été publiés sur des thèmes d'actualité: négociations et recommandations salariales, question de l'affiliation à économie-suisse, décision du tribunal arbitral concernant les dispositions du temps de travail selon la CN 06, jugement du tribunal de dis-

trict concernant le droit de grève et sa limitation (tunnel du Baregg en 2002), problématique des poussières fines. Ces communiqués ont aussi paru dans le JSE sous forme d'extraits. L'observation des médias a été effectuée dans sa quasi-exclusivité sous forme électronique. Les Reflets de la presse ont paru une fois par semaine, à de rares exceptions près; ils ont englobé 45 récapitulatifs en allemand et 44 en français. A cet égard, le temps que nécessitent le dépouillement et l'évaluation des coupures de journaux ne saurait être sous-évalué. De plus, nous signalons également d'importants programmes diffusés à la radio et à la télévision.

Le groupe médiatique de Suisse alémanique et de Suisse romande s'est réuni deux fois. Voici les sujets abordés: «JSE», année de la formation professionnelle (finalement annulée), publicité pour recruter des membres (nouveau flyer), nouveau service proposant des articles pour les journaux du personnel, formation médiatique pour les porte-parole politiques de l'association, stratégie de communication dans le cadre des conflits avec les syndicats, projets Internet (infobau, Partnerweb de la SSE, conception de la page d'accueil). Il semble que les participants apprécient beaucoup le caractère ouvert, perçu dans l'échange d'opinions et expériences. Pour preuve, les groupes ont décidé de poursuivre les rencontres semestrielles en 2007 également.

Internet: la plate-forme d'informations

Le site Internet a été actualisé pas à pas. Nous avons supprimé les textes n'étant plus valables et opéré le passage d'une présentation structurelle à celle de caractère thématique.

Une fois de plus, nous avons fait de bonnes expériences avec l'enquête sur les salaires 2006 basée

sur le Web. C'est ce qui a incité le directoire à installer un Partnerweb pour la SSE. Ce système permettra aux membres de remplir les formulaires d'enquête trimestrielle sur la conjoncture. Ils pourront évaluer de manière individuelle leurs données transmises à notre association. Grâce à un test de plausibilité automatisé et au traitement direct des données, il en résulte des gains de productivité pour la SSE dans la mesure où elle peut réduire des postes de travail. En outre, le Partnerweb met des documents à la disposition exclusive des membres. Lors de l'installation, la SSE a pu profiter des expériences faites par ses institutions sociales. C'est pourquoi le choix a porté sur le même fournisseur de logiciel.

Le lancement d'infobau, une offre Internet de toutes les sections de Suisse alémanique à leurs membres, a permis au projet Extranet de retrouver sa dynamique. Infobau comprend en premier lieu la plate-forme des soumissions interrégionales et une gestion des adresses. Celle-ci permet une mutation décentralisée, un contrôle par section et une utilisation des adresses à l'échelon régional. A cela s'ajoute un Document Management System (DMS) assurant la diffusion d'informations entre les sections et les membres. Ainsi, la SSE a été sollicitée afin de concrétiser ses besoins et d'indiquer ses conditions pour faire cause commune avec infobau. L'extension de ce logiciel ou de certains de ses éléments (DMS et gestion d'adresses) à l'ensemble de la Suisse représente un défi tout particulier.

Préparatifs de la Swissbau 2007

Les partenaires se sont rencontrés lors de séances de coordination pour préparer la Swissbau (du 23 au 27 janvier 2007). La Foire de Bâle ayant fixé comme temps fort le choix des métiers/la formation professionnelle, le

groupe de tâches Politique de formation professionnelle (PFP) se trouvait à un autre endroit que le reste de la SSE. C'est juste à côté du stand PFP que s'est déroulée l'éliminatoire nationale pour maçons. Une rencontre des apprentis a été organisée dans le but de mobiliser les jeunes en formation. Ce fut un immense succès, puisque pas moins de 630 apprentis y ont participé.

A l'instar de l'édition précédente, la SSE s'était fixé comme objectif de monter un stand commun avec son centre de formation de Sursee, ses institutions sociales ainsi qu'avec la HG Commerciale. Mais la SSE et cette dernière avaient posé comme condition que leur stand soit situé au rez-de-chaussée de la halle 1, ce que la direction de la Foire a fini par accepter. La construction du stand a été confiée au partenaire traditionnel de la HG Commerciale. La logistique et la planification relative à l'affectation du personnel ont incombé à la responsable des manifestations de la SSE. Les visiteurs ont reçu à nouveau comme présents des chocolats et des paquets de mouchoirs en papier avec slogans de la SSE et des dragées à la menthe sont venues s'y ajouter.

Bonne année pour le shop de la SSE

En 2006, le shop de la SSE a enregistré une nouvelle augmentation de ses ventes, notamment en raison de nouveaux contrats conclus pour les licences en vue de l'utilisation de données ainsi que des abonnements à différentes documentations. La production et la livraison se sont déroulées sans problèmes. Le projet e-Shop n'a pas avancé, car nous voulions obtenir un effet de synergie avec l'acquisition projetée d'un nouveau logiciel de vente. Cependant, il faut trouver de toute urgence des solutions, en particulier pour les téléchargements soumis à des frais.

Mutations d'ordre organisationnel et de personnel

Notre département a également subi des changements suite à la restructuration de l'organisation au siège central de la SSE avec pour effet que les champs d'activités ont été judicieusement aménagés:

- le shop SSE a été intégré au département P + C en vue de concentrer toutes les activités RP et de marketing. Au vu de cette opération, il a fallu redéfinir les points de jonction entre le développement et la production d'une part (ce qui est toujours du ressort du département E + P) et, d'autre part, entre le marketing et la vente (sous la responsabilité du département P + C);
- l'analyse d'évolutions au niveau entrepreneurial, de la branche et de l'ensemble de l'économie a été garantie dans une optique globale en intégrant les groupes ERFA au département P + C. Ainsi, ce dernier s'est mué en un centre de compétences d'économie (économie d'entreprise incluse) et de statistiques.

A fin octobre 2006, Edith Ringer a quitté la SSE après y avoir été pendant plus de 15 ans. Elle a travaillé en dernier lieu pour l'administration des groupes ERFA. C'est Filomena Zorretto du pool de secrétariat E + P qui lui a succédé pour faire partie de notre pool de secrétariat (50%). Cependant, après de nombreuses années passées à la SSE, elle a résilié son contrat de travail pour fin novembre afin d'affronter un nouveau défi professionnel. Ces mutations de personnel nous ont donné l'opportunité de réexaminer les tâches et leur répartition au sein de notre pool de secrétariat. Après mûre réflexion, ce poste de 50% a été supprimé et le cahier des charges de la responsable du pool élargi en conséquence. ■

Martin Fehle

Groupe de tâches Maison d'édition

Une année sous le signe du changement

Créé le 1^{er} avril 2006, le groupe de tâches Maison d'édition englobe les activités de la société AG Verlag Hoch- und Tiefbau, plusieurs prestations pour la SSE, entre autres le Copy Center interne et la rédaction de textes online pour le site Internet de l'association. A cela s'ajoutent la rédaction et la publication du rapport annuel de la SSE ainsi que le journal interne «werk-hof 49» qui paraît à intervalles réguliers depuis 2007. Le chef du groupe de tâches a été en outre chargé de rédiger les procès-verbaux des séances du comité central, ce qui garantit un flux d'informations optimal entre la SSE et le «Journal Suisse des Entrepreneurs».

Par ailleurs, le groupe de tâches a emménagé début 2006 dans de nouveaux bureaux sis dans l'immeuble II des entrepreneurs. Mais ce n'est pas tout, l'exercice sous revue a également été marqué par des mutations de per-

sonnel. C'est en début d'année qu'Alexander Eugster a pris sa retraite. Il a été à notre service pendant près de 40 ans et avait exercé à la fin de sa carrière les fonctions de directeur de la maison d'édition. Le chef du groupe de tâches lui a succédé en tant que directeur au 1^{er} janvier 2006, suite à son élection par le conseil d'administration d'AG Verlag Hoch- und Tiefbau. Puis, Claudio von Känel a commencé à travailler à la maison d'édition le 1^{er} avril en qualité de directeur des annonces (poste occupé auparavant par Alexander Eugster) pour le service externe et s'est rapidement initié à ses nouvelles tâches. Nous avons engagé Karin Gyger à fin 2006 pour succéder à Monique Surber, qui a pris sa retraite début 2007. A cette occasion, je ne voudrais pas manquer de remercier ces deux anciens collaborateurs de leurs précieux services.

Le Copy Center a été confronté à un important surcroît de travail compte tenu de la modification de l'infrastructure globale des photocopieuses et des fax au siège central. Pour sa part, la rédactrice online a commencé à modifier quelque peu la page d'accueil de la SSE.

Avec le nouveau règlement d'organisation et d'administration de la SSE, la position de l'AG Verlag Hoch- und Tiefbau, appartenant à 100% à cette dernière, a été définie comme entreprise de l'association de manière analogue aux institutions sociales ainsi qu'au Campus et au centre de formation de Sursee. Placé sous la conduite du vice-président de la SSE Michel Buro, le conseil d'administration a travaillé de manière intensive à une nouvelle stratégie pour la maison d'édition, responsable

de la publication des revues «Journal Suisse des Entrepreneurs» (JSE, organe officiel de la SSE) et de «Schweizer Holzbau» (SHB, organe officiel de Construction en bois suisse, ne paraissant qu'en allemand). En 2006, 24 numéros du JSE et 12 du SHB sont parvenus aux 13 000 abonnés avec des informations sur d'importants dossiers concernant la branche et des thèmes traités par des associations apparentées. Nous avons pu compter sur la collaboration expéditive de l'imprimerie Sihldruck AG pour la publication des revues et du rapport annuel de la SSE.

En 2006, 637 pages de texte ont été publiées, soit 26,5 en moyenne par numéro. Grâce au bon volume d'annonces, le nombre de pages destinées aux lecteurs avoisinait le chiffre total de 1200. Environ deux tiers des textes ont paru en allemand, 30% en français et 5% en italien. La moitié des textes édités était consacrée à des dossiers de l'association. Le volume global de la revue allait de 36 à 60 pages.

A la fin de l'année, l'AG Verlag Hoch- und Tiefbau a affiché une structure financière solide après des années de vaches maigres. Le bon résultat procède d'une part de l'environnement économique favorable. D'autre part, il a été réalisé de manière décisive grâce aux décisions d'assainissement de 2004 et à leur application conséquente au cours des deux dernières années concernant le contrôle des coûts et la planification stricte relative au volume des revues.

De nouveaux défis nous attendent en 2007, mais notre équipe est très motivée pour s'y attaquer avec l'engagement voulu. ■

Martin A. Walser

Le groupe de tâches Maison d'édition a emménagé dans de nouveaux bureaux début 2006. Photo: Martin A. Walser



Continuité dans les actions entreprises

L'année en cours a été caractérisée par la continuité au niveau des diverses actions engagées en 2005 principalement dans les domaines de la concurrence, des aides à la calculation, de la sécurité au travail et de la formation professionnelle.

La meilleure vitalité économique a amené une augmentation du volume de travail des entreprises. La participation à un plus grand nombre d'offres a eu pour effet d'augmenter les exigences au niveau du traitement des soumissions. Ce phénomène a été accompagné par une accélération et une diversification des procédures.

Interlocuteur compétent

En 2006, dans le secteur des soumissions, le Secrétariat romand s'est intéressé de près aux «nouvelles» procédures de passation de marché que représentent les Partenariats Publics Privés (PPP). Sachant que le succès rencontré à l'étranger par ces partenariats pourrait bien s'étendre à la Suisse ces prochaines années, la SSE se doit de se tenir informée sur leurs avantages et inconvénients. Avec le soutien du Crédit suisse, le SRL a organisé à l'EPFL une manifestation consacrée exclusivement à cette forme de contrat. A cette occasion, de nombreux acteurs familiarisés avec les PPP ont pu faire part de leurs expériences et de leurs points de vue.

Durant l'année en cours, le département technique a aussi été sollicité par l'Etat de Vaud pour évaluer les variantes proposées de projet de route cantonale H144 Rennaz - Les Evouettes. Cette activité, comme le traitement régulier de dossiers de soumissions, fait du SRL un interlocuteur valable pour les responsables des marchés publics.

Afin de mieux coordonner les interventions auprès des maîtres d'ouvrage, le Secrétariat

romand a installé sur son serveur un Centre de compétences virtuel de traitement des soumissions accessible par toutes les sections romandes au moyen d'une liaison type Extranet.

Aides à la calculation

La publication en 2006 des taux de régie de la Région Romandie a été accueillie favorablement par la grande majorité des utilisateurs. Les sections et le SRL ont ainsi obtenu confirmation de la justesse des efforts engagés pour augmenter l'efficacité dans l'élaboration de cette importante documentation. Les responsables techniques ont aussi examiné les articles répertoriés dans la partie suisse des taux.

Selon la SSE, la révision de la loi sur les cartels, en particulier l'article PME, ne peut pas rester sans effet sur la communication relative aux aides à la calculation. C'est pourquoi, durant la longue procédure de consultation initiée par l'USAM à ce sujet en 2006, le SRL a été très actif. Cet engagement vise à améliorer les conditions-cadre pour les PME en leur permettant d'utiliser des bases de calcul sérieuses, complètes et correctes lors de l'établissement de leurs offres.

Journée Vestra 2006

Le Secrétariat romand de la SSE s'est occupé de l'organisation sur le plan administratif et logistique de la journée Vestra 2006 sur le thème «Environnement et chantiers: quel avenir?». Depuis de nombreuses années, le succès et la qualité de la fréquentation de cette manifestation sont bien établis. Des discussions sont menées actuellement

entre le SRL et la nouvelle Fédération Infra pour l'avenir de ces journées, mais aussi pour maintenir, voire renforcer les activités en faveur des entreprises du génie civil en Suisse romande.

Bulletin SSE

Dans la continuité des actions menées en 2005, la création d'un bulletin électronique Sécurité-Santé-Environnement (SSE) a été envisagée. Après une étude sérieuse, un premier numéro a pu être soumis à l'appréciation des personnes responsables de la sécurité au travail dans les entreprises. Qualifié généralement comme étant un outil attractif, concret et rapide, ce bulletin sera publié régulièrement. Le BST définira son contenu en partie sur la base des rencontres qu'il organise entre praticiens et spécialistes de ces questions.

Formations plus adéquates

Les entreprises de notre branche ont pu encore augmenter le nombre de leurs places d'apprentissage. Des tests ont pour but d'éviter des désillusions futures aux jeunes qui ne répondent pas aux exigences minimales. L'an passé, le SRL s'est attaché à la correction et à la compilation de plus de 300 tests de français et de calcul.

Le Secrétariat romand a aussi investi beaucoup d'efforts pour contribuer à réduire le plus intelligemment possible de 24 à 14 modules, respectivement de 142 à 90 jours la formation d'entrepreneur, jugée par certains comme trop chère et trop volumineuse. ■

Serge Oesch, directeur du SRL



Construction du stade de la Maladière à Neuchâtel réalisé en partenariat public-privé.

Bénéfice en hausse

Les recettes ont augmenté, grâce à la bonne conjoncture et à l'environnement favorable aux bourses. Côté charges, les dépenses globales ont reculé suite à un contrôle strict des coûts. Au vu de cette évolution, le bénéfice est en sensible hausse par rapport au budget et au résultat de 2005.

Selon ses idées directrices, la SSE finance ses activités à partir des produits sur les cotisations des membres, les prestations et la fortune. Les recettes globales ont totalisé 19,8 mio. de fr. (2005: 19,9 mio. de fr.). Les produits ayant augmenté pour toutes les positions, le budget fixé à 17,6 mio. de fr. a été nettement dépassé.

En 2006, les cotisations de membres se sont chiffrées à 8,8 mio.

de fr., elles sont ainsi supérieures de 0,3 mio. de fr., soit de 3% au budget. Les masses salariales Suva des entreprises affiliées servant de base pour calculer leurs cotisations se sont accrues de 2% à 5,045 mia. de fr. au total par rapport à 2005.

Les produits sur prestations ont totalisé 7,0 mio. de fr. (fonds d'application inclus), alors que le montant budgétisé s'élevait à 6,4 mio. de fr. Cet écart positif

procède de la demande accrue en prestations de la SSE.

S'agissant des résultats (sur placements/locations d'immeubles), il est possible de faire des pronostics sous réserve seulement étant donné qu'ils sont fortement influencés par l'évolution aux bourses et soumis à de sensibles fluctuations en comparaison pluriannuelle. Au cours de l'exercice sous revue, ce produit s'est élevé à 3,9 mio. de fr. (budget: 2,6 mio. de fr.). Cette hausse est due pour l'essentiel au bénéfice de cours sur titres.

Les recettes se répartissent comme suit: 45% (2005: 44%) du montant global concerne les cotisations des membres, 35% (40%) les produits sur prestations et 20% (16%) sont issus de placements de la fortune.

En 2006, les frais d'exploitation se sont chiffrés à 14,2 mio. de fr. (2005: 15,2 mio. de fr.) et sont ainsi inférieurs de 1,2 mio. de fr. au budget (15,4 mio. de fr.).

Les frais de personnel se montent à 7,1 mio. de fr. La réduction par rapport au budget ainsi qu'au montant de 2005 (tous deux se chiffrant à 7,3 mio.) est due à une diminution du nombre de collaborateurs.

Les frais matériels totalisent 7,2 mio. de fr. (budget: 8,2 mio. de fr.). Ils se sont améliorés par rapport au montant budgétisé en raison du processus en cours d'optimisation et d'accroissement de l'efficacité. Le contrôle strict des coûts y a également contribué.

Comptes de pertes et profits de la SSE 2006				
en milliers de francs				
	Compte	Budget	Ecart	Année préc.
RECETTES				
Recettes d'exploitation				
– Cotisations de membres	8 842.3	8 555.0	287.3	8 768.2
– Produits sur prestations	7 027.1	6 370.0	657.1	7 953.1
Autres recettes				
– Immobilisations financières	1 871.5	680.0	1 191.5	1 122.5
– Immobilisations corporelles	2 043.2	1 960.0	83.2	2 066.0
Total	19 784.1	17 565.0	2 219.1	19 909.9
DEPENSES				
Frais d'exploitation				
– Frais de personnel	7 072.2	7 255.0	-182.8	7 309.1
– Frais matériels	7 162.3	8 215.0	-1 052.7	7 859.5
Autres dépenses	1 360.0	1 560.0	-200.0	886.3
Total	15 594.5	17 030.0	-1 435.5	16 054.8
Résultat brut	4 189.6	535.0	3 654.6	3 855.0
– Amortissements	-311.4	-350.0	38.6	-447.1
– Provisions	-3 582.9	-150.0	-3 432.9	-3 270.0
Résultat	295.3	35.0	260.3	137.9

Les autres charges hors exploitation d'un total de 1,4 mio. de fr. (budget: 1,6 mio. de fr.) comprennent au cours de l'exercice sous revue la première tranche pour cofinancer la rénovation et l'extension du centre de formation de la SSE à Sursee.

Après déduction des amortissements nécessaires sur les immeubles et l'inventaire de même que des provisions (concernant notamment d'autres engagements envers le centre de Sursee), les comptes ont dégagé un bénéfice de 0,3 mio. de fr.

Fortune de l'association

En vertu des critères de placements fixés dans les directives sur la gestion de la fortune de la SSE, celle-ci est investie de manière prudente avec tout le professionnalisme requis moyennant observation des principes de sécurité, rendement et liquidités. Dans ce contexte, la première priorité est accordée à l'aspect sécurité. La ventilation des placements en différentes catégories (obligations, actions, hypothèques, etc.) et leur diversification géographique ainsi que selon les branches permettent de répartir équitablement les risques. L'association procède de manière systématique à la gestion de sa fortune et se fait conseiller par les banques de dépôt compétentes en la matière.

Compte tenu du cofinancement pour rénover et élargir le centre de Sursee, deux tiers des liquidités réalisées ont été investis en dépôts à terme fixe. Le tiers résiduel a été placé en obligations. Les fonds de tiers à long terme se sont accrus à plus de 3 mio. de fr. étant donné que les provisions CF Sursee ont encore été renforcées.

La somme du bilan a augmenté de 3,1 mio. de fr. (+7,2%) à 46,7

Bilan au 31 décembre 2006

en milliers de francs	31.12.2006	31.12.2005
ACTIFS		
Actif circulant	11 708.3	9 385.3
Immobilisations		
Disponibilités	20 374.3	19 297.7
Biens corporels	14 620.0	14 870.0
Total	46 702.5	43 553.0
PASSIFS		
Fonds de tiers à court terme	2 805.8	3 050.0
Fonds de tiers à long terme	18 271.4	15 173.0
Capital (fonds)	6 000.0	6 000.0
Fonds propres	19 625.3	19 330.0
Total	46 702.5	43 553.0

mio. de fr. d'une année à l'autre (jour-critère: 31.12. 2006).

Evolution des membres

Au cours de la période sous revue, le nombre des entreprises-membres en activité a reculé de 42 (-1,5%). Le nombre de sorties s'élevait à 98 membres (2005: 114) alors que nous avons admis 56 nouvelles entreprises (81).

Les principales raisons de sorties procèdent de cessations

d'activités et de liquidations avec 53 (2005: 55), de démissions avec 19 (2005: 30) ainsi que de faillites et sursis concordataires avec 10 (2005: 25).

Le nombre de membres vétérans et honoraires a progressé de 5 (+0,6%) à 792 personnes au total, compte tenu de 41 admissions et de 36 départs. ■

Urs Schüpbach

Statistique des membres de la Société Suisse des Entrepreneurs (état 31.12.2006)

	Entreprises-membres en activité	Membres vétérans et d'honneur	Total des membres
Effectif des membres au 31.12.2005	2826	787	3613
Admissions SSE	56	41	97
- Départs SSE	-98	-36	-134
Cessations d'activité, liquidations:	53		
Décès:	36		
Démissions:	12		
Faillites, sursis concordataires:	10		
Fusions:	9		
Autres:	14		
Effectif des membres au 31.12.2006	* 2784	792	3576
Variation de l'effectif 2006	-42	5	-37
* de langue italienne	165		
de langue française	575		
de langue allemande	2044		

Réalisation des changements prévus

Au cours de l'exercice sous revue, tous les changements planifiés en 2005 ont été réalisés et d'autres sont aussi attendus en 2007.

Le départ à la retraite d'Heinz Hänni (services internes et manifestations) et le départ d'Erica Hauser (organisation des manifestations) ainsi que la nouvelle répartition des tâches restantes ont entraîné une transformation en profondeur de l'état-major. Désormais, Rahel Gubler (cheffe du personnel) organisera les manifestations; les travaux relatifs aux services internes seront répartis entre le concierge et le chef de l'état-major ainsi que d'autres personnes volontaires. Vu cette nouvelle situation, le courrier n'est plus retiré et apporté par les collaborateurs de la SSE à la poste, mais c'est cette dernière qui s'en charge. A cette occasion, nous tenons à remercier Erica Hauser et Heinz Hänni de leurs précieux services.

Grandes transformations

Le remplacement de l'ascenseur de l'immeuble I à la Weinbergstrasse par un modèle moderne a été achevé au printemps selon le calendrier fixé. Cet édifice est doté d'un nouvel ascenseur pour les personnes et d'un autre pour les marchandises.

L'infrastructure IT des deux immeubles a été rénovée en profondeur. Un nouveau réseau a été installé; de même, des modèles modernes de matériel informatique et de logiciels y ont été mis en place. La Caisse de compensation et la SSE travaillent avec les systèmes d'exploitation iSeries (AS400), Windows XP et le logiciel MS Office 2003.

C'est au printemps qu'ont été achevés les travaux de transformation de l'ancienne imprimerie de la SSE dans l'immeuble II à la Sumatrastrasse. Les locaux ont été aménagés en bureaux pour la maison d'édition AG Verlag Hoch- und Tiefbau. C'est à la même époque que le 4^e étage de l'édifice I a été loué à des tiers.

La déconstruction du garage de la SSE et les mesures de consolidation qui en ont résulté ont entraîné de gros travaux pendant l'été. Le comité central s'est opposé en août 2006 à ce que ces locaux soient transformés en un espace conférence. Les travaux de consolidation ont été achevés en automne et les autres mesures prévues repoussées à 2007.

ont le rang de sous-directeur – et le directeur constituent le directoire. Les départements sont complétés des secteurs Finances et Etat-major. Les activités des départements et des secteurs sont subdivisées en groupes de tâches en fonction du thème spécifique.

Autres modifications en vue

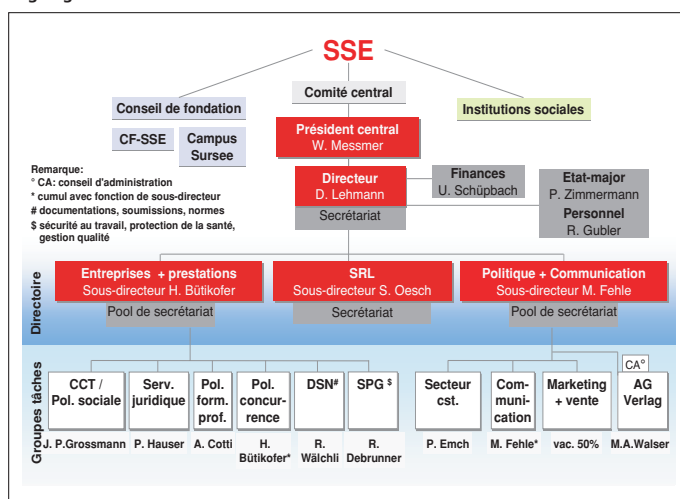
En 2006, le système d'entretiens avec les collaborateurs comprenant la fixation des objectifs a été définitivement introduit et les personnes menant ces entretiens sont au bénéfice de la formation requise. Désormais, chaque collaborateur a le droit à ce type d'entrevue avec son supérieur; il y est question non seulement des objectifs annuels et de leur évaluation, mais il en va aussi de l'appréciation de son comportement et d'éventuelles autres mesures concernant notamment sa formation continue.

De même, la stratégie IT a été élaborée pour la SSE; elle représente la ligne directrice des décisions futures dans le domaine de la technologie de l'information. En 2007, des décisions devront être prises dans le domaine de la page d'accueil, de l'e-shop et du système de gestion de documents. Et la liste n'est pas exhaustive.

En 2006, les collaborateurs ont eu constamment à l'esprit notre devise de 2005: «les mutations permanentes représentent l'unique constante à l'heure actuelle». Cette devise sera aussi à l'ordre du jour en 2007, car d'autres modifications pointent à nouveau à l'horizon. ■

P. Zimmermann

Organigramme SSE.



Réorganisation des départements

Notre objectif consiste à améliorer les prestations fournies à nos clients et à nos membres de même qu'à accroître l'efficacité des processus internes. Pour cette raison, un nouvel organigramme a été introduit au siège central à Zurich le 1^{er} avril 2006. A partir des anciens départements, trois ont été créés (Secrétariat Romand Lausanne, Politique et Communication, Entreprises et prestations). Les chefs de ces départements – qui

Fédération Infra

Création de la Fédération Infra et élection du comité

C'est au printemps 2006 que les assemblées générales des cinq associations de génie civil et de construction de routes ont donné le feu vert à la création de la nouvelle Fédération. Il s'agit des groupes professionnels suivants: Association des entrepreneurs suisses de travaux publics (ASTP), Union d'entreprises suisses de construction de routes (Vestra), Association des entrepreneurs suisses de travaux souterrains (VSU), Association suisse des entreprises de travaux spéciaux du génie civil (AETS) et Association Pousse-tubes Suisse (APS). L'assemblée constituante préparée de main de maître s'est déroulée le 7 novembre 2006 à Soleure. Le président, le comité et le représentant de la Fédération à l'AD-SSE ont été élus sans problème sur proposition du comité directeur. De même, le budget 2007 et les cotisations des membres ont été approuvés. Placée sous la conduite de Werner Hufschmid, cette manifestation de taille a vu la participation de délégués représentant pas moins de 60 entreprises de construction.

Concentrer les forces en présence

Après l'élection par acclamations du vice-président de la SSE Michel Buro, ing. ETS/entrepreneur diplômé, en qualité de président de la nouvelle Fédération, Werner Hufschmid a rappelé que l'idée de fonder une organisation unique avait pris forme dans le cadre du paquet de réformes I de la SSE. Les dossiers techniques, économiques et politiques auxquels seront confrontés les constructeurs d'ouvrages infrastructurels et de voies de communication s'avèreront de plus en plus complexes.

Ces derniers pourront donc être à la hauteur de leurs tâches uniquement en concentrant leurs forces. C'est là que réside une des principales raisons du regroupement des cinq anciens groupes professionnels. Werner Messmer a lui aussi relevé ce point dans son message de bienvenue; il s'est dit confiant sur l'avenir de la SSE et de la Fédération Infra car elles constitueront «une famille forte».

Garantir les connaissances techniques

Werner Hufschmid a relevé que la Fédération serait une association unique avec fort impact en mettant comme jusqu'ici l'accent sur les secteurs. Elle mettra sur pied des conférences pour garantir le développement ultérieur du savoir-faire technique, l'échange d'informations et d'expériences, les prises de position et les décisions sur des questions inhérentes à chaque secteur. Outre les aspects techniques, ces conférences aborderont les thèmes de marchés publics, de contrats, de normes suisses et européennes. Il y sera aussi question des besoins à satisfaire au niveau de la forma-

tion et du perfectionnement professionnels.

Niveau élevé de formation

La Fédération Infra reprendra en particulier les offres proposées par les anciens groupes professionnels, notamment en tant qu'organe responsable de l'école professionnelle de constructeurs de voies de communication et en coordination avec le centre de formation de la SSE.

Pas moins de 250 entreprises opérant dans les ouvrages infrastructurels sont affiliées à la Fédération domiciliée au siège de la SSE à Zurich, dont le directeur Benedikt Koch est entré en fonctions le 1^{er} janvier 2007. Les cotisations de membres se composent d'un montant fixe de 250 francs par membre ainsi que d'un montant variable fixé en fonction de la masse salariale Suva.

La première assemblée générale de la Fédération Infra aura lieu le 30 mai 2007 à Lucerne. ■

*Werner Hufschmid,
président du comité directeur*



Membres du comité

Ont été élus au comité d'Infra mis à part le président Michel Buro (entre parenthèses: secteur): Werner Hufschmid, Walo Bertschinger AG, à Zurich (vice-président GC); Thomas Imperiali, P. Imperiali & Cie AG, à Büren a/A (vice-président construction de routes); Luzi R. Gruber, Implenia Bau AG, à Aarau (travaux souterrains); Hansruedi Meier, Implenia Bau AG, à Zurich (pousse-tubes); Hansjörg Merz, Implenia Bau AG, à Aarau (travaux spéciaux du génie civil); Arno Krucker, Keller-Frei AG, à Wallisellen (finances); Heinz Meier, Granella AG, à Würenlingen (communication); François Bertholet, Marti Tunnelbau AG, à Berne (politique patronale); Markus Bless, Casty Bau AG, à Coire (formation initiale); Rolf Wellauer, H. Wellauer AG, Frauenfeld (perfectionnement professionnel); Oliver Jakobi, Frutiger AG, à Thoun (manifestations de Suisse alémanique); Pierre-André Darbellay, ISR Injectobohr SA, à Penthaz (manifestations de Suisse romande); Franz Damann, Hastag, à St-Gall (documentations, appels d'offres, normes). ■

Satisfaits du déroulement de l'assemblée constituante: à partir de la gauche Werner Hufschmid, le nouveau président d'Infra Michel Buro et le président central de la SSE Werner Messmer. Photo: Riccardo Altoè



Union d'entreprises suisses de construction de routes (Vestra)

La Vestra prête à affronter l'avenir



C'est en automne que la Vestra a commémoré son 75^e anniversaire dans le cadre d'une cérémonie de circonstance à laquelle étaient conviées pas moins de 200 personnes.

Photo: Vestra

La préparation du 75^e anniversaire de la Vestra a occasionné beaucoup de travail, mais en contrepartie, cette dernière a pu jeter un regard rétrospectif sur un développement réussi de ses activités variées déployées jusqu'ici. Le traditionnel séminaire Vestra a donné le coup d'envoi aux festivités pour commémorer ses 75 ans. Lors de cette manifestation qui a connu une fois de plus une forte affluence, les orateurs ont présenté des solutions durables pour faire face à la forte augmentation du trafic de marchandises.

Environ neuf mois après ce séminaire, les constructeurs de voies de communication ont eu l'occasion de prendre position sur le projet de la Confédération relatif à une loi sur le transfert du trafic marchandises. Ils se sont

mis d'accord avec la SSE et l'Infrastructure Route. La Vestra s'engage afin que la version définitive mette bien en évidence la gestion stratégique du Conseil fédéral dans ce dossier crucial. La décision prise par le Parlement concernant l'instauration d'un fonds d'infrastructure a été conforme aux attentes de l'association qui avait d'ailleurs effectué d'importants travaux préparatoires sur le plan matériel.

Au cours de l'exercice sous revue, la Vestra a été une fois de plus présente sur le front de la communication. A l'instar de 2005, l'évolution à l'école professionnelle a été très favorable. Les inscriptions de nouveaux apprentis se sont stabilisées à un niveau élevé. Les effectifs globaux se sont accrus de 835 à

915 apprenants étant donné que l'école compte depuis la première fois 12 classes pour chaque année d'apprentissage. Les travaux relatifs à l'ordonnance sur la formation et au plan de formation ont été finalisés à la fin de l'année. L'objectif est de baser l'enseignement sur les nouveaux règlements dès l'année scolaire 2008.

La création de la Fédération Infra a mis un terme à un exercice très chargé, mais réussi à tous égards. L'esprit et le courage civil de la Vestra demeureront vivants dans la nouvelle fédération, ce qui permettra d'exercer encore davantage d'impact pour défendre la cause des constructeurs de voies de communication. ■

*Hansruedi Müller,
président de la Vestra*

Association des entrepreneurs suisses de travaux publics (ASTP)

A nouveau un bon millésime pour le génie civil

L'exercice écoulé s'est avéré être à nouveau un bon millésime pour le génie civil.

L'assemblée des membres a eu lieu le 11 mai à la «Zunftthaus zur Meisen» à Zurich. Le principal point au menu était la décision en vue de fusionner dans la Fédération Infra. Le quorum n'a pas été atteint au cours de la première assemblée selon la loi sur la fusion, de sorte qu'il a fallu convoquer les membres en deuxième assemblée où le feu vert a été donné à cette opération d'envergure.

Lors de six séances, le comité s'est penché en priorité sur la solution des problèmes de détail et sur l'assemblée constitutive de la Fédération Infra. De même, il a pris des décisions de principe concernant le déroulement

futur des cours sur le droit de la construction. Concernant le voyage à l'étranger pour 2007, il a fixé comme époque le printemps et opté pour Dubai.

Ce sont les 18 et 24 janvier 2006 qu'ont eu lieu les journées d'études pour conducteurs de travaux à Sursee; placées sous la conduite de Philip Häfliger et d'Anton Henninger, elles ont vu la participation d'environ 250 personnes qui ont été informées sur le thème «Claim Management». Le cours en français sur le droit de la construction s'est déroulé les 10 et 11 janvier 2006 sous la direction du prof. Pierre Tercier; plusieurs thèmes étaient inscrits à l'ordre du jour: contrats, normes, concurrence, adjudications publiques, expertises ainsi que questions de responsabilité et d'assurance en vertu de la LCR

(loi sur la circulation routière). Par rapport aux années antérieures, le nombre de participants a reculé aux cours en français et allemand. Ceci met en évidence que l'intérêt à prendre part à un séminaire de deux jours a diminué. Par conséquent, une nouvelle solution a été trouvée pour le cours en allemand alors que la question est encore à l'étude pour le séminaire en français en collaboration avec le nouveau directeur, le prof. Pascal Pichonnaz.

Le comité a décidé de n'organiser qu'une visite de chantier par année vu le recul du nombre de participants. Elle a eu lieu le 15 juin 2006, elle comportait la visite du pont Jonetobel, de la centrale Wannenboden et Landikon sur la N4/ contournement de Zurich. ■

*Hans-Peter Hartmann,
ancien administrateur de l'ASTP*

Association suisse des entreprises de travaux spéciaux du génie civil (AETS)

Premier voyage de l'association: point culminant des activités

L'association a pour la première fois organisé un voyage à Amsterdam qui s'est déroulé du 14 au 16 septembre 2006. Si l'on se réfère au nombre élevé de participants et à l'excellente ambiance, ce voyage peut être qualifié comme étant le point culminant des activités de l'exercice sous revue.

Mais un autre point de taille a également été au cœur du débat en 2006: l'adhésion de l'association à la Fédération Infra. La décision en faveur de la fusion (22 Oui, 2 Non et 1 abstention) a été prise lors de l'assemblée générale du 3 mai 2006 qui s'est déroulée au Bürgenstock. Les quatre autres groupes professionnels ayant donné leur feu vert à cette opération,

la nouvelle fédération a pu donner le coup d'envoi à ses activités le 1^{er} janvier 2007 après deux années de préparation intense. Cette opération n'a pas donné naissance à une association supplémentaire, mais cinq organisations autonomes poursuivant des objectifs analogues ont concentré leurs forces.

Au vu de cette situation, les membres ont dû prendre congé de leur association dont le gros des activités avait porté sur la formation et le perfectionnement professionnels, de même que sur le maintien et le développement ultérieur du savoir-faire technique. Pour mémoire, l'association avait été créée le 20 mars 1964 sous le nom d'Association d'entreprises suisses

de forage (VSB). Mais il faut remonter au 15 octobre 1943 pour trouver les premières origines de cette association, date à laquelle cinq entreprises zurichoises avaient fondé la VZBB (Verband Zürcher Brunnenbauer). L'association VSB a été débaptisée en AETS lors de son adhésion en tant que groupe professionnel de la SSE en 1996. ■

*Hansjörg Merz,
président de l'AETS*

Association des entrepreneurs suisses de travaux souterrains (VSU)

Volume suffisant de projets prêts à être réalisés

Les réserves de travail ont reculé de 20% dans le génie civil par rapport à 2005, situation probablement due à l'activité en continu sur les chantiers NLFA du Gothard. Théoriquement, il y aurait un volume suffisant de projets prêts à être réalisés, mais les mesures d'économie de la Confédération et des cantons ont pour conséquence que le début de ces travaux est souvent reporté. L'assemblée des membres du 19 mai s'est à nouveau tenue avec le GTS/SIA, elle a eu lieu cette fois-ci à Lucerne. Selon la tradition, celle d'automne s'est déroulée le 17 novembre sur un chantier, soit sur celui de la «Bahntechnik Lötschberg» à Frutigen. Le comité a examiné au cours de 5 séances principalement les problèmes en relation avec la fusion dans la Fédération Infra.

Le cours axé sur la pratique destiné aux étudiants de l'EPF et de la HES a une fois de plus constitué le point culminant des activités de formation. Il s'est déroulé du 2 au 6 octobre et a vu la participation de 5 étudiantes et de 37 étudiants. Il a eu lieu au centre de formation de la SSE à Sursee et sur le chantier «Tunnelumfahrung Saas GR». Les participants avaient pour tâche de résoudre des problèmes en relation avec les procédés d'avancement et de planification inhérente au déroulement des travaux de construction. Dans le cadre des nouvelles filières aux hautes écoles, la VSU vise à ce que des points ECTS soient attribués lors du cours HES sur les travaux souterrains.

Le 27 avril 2006, une journée d'études pour cadres a été orga-

nisée au centre de formation de Sursee et consacrée aux thèmes suivants:

- modifications dans la CN 06 et l'annexe 12
- ordonnance sur les travaux de construction, directives sur les travaux en souterrain
- recherche des phénomènes dangereux dans les travaux souterrains.

En fin d'année, le comité a décidé d'intensifier ses efforts concernant l'image professionnelle dans les travaux souterrains et de plaider en faveur d'un engagement dans le cadre de l'exposition spéciale «Alpenqueren – eine teuflisch spannende Geschichte» (au musée des transports à Lucerne, d'avril 2007 à septembre 2008). ■

H. P. Hartmann, secrétaire de la VSU

Association suisse des entrepreneurs de construction de voies ferrées (VSG)

Peu de changements sur le marché

Au cours de l'exercice sous revue, la situation ne s'est guère modifiée sur le marché de la branche. Cependant, la pression exercée par les fournisseurs étrangers – ayant parfois un pied en Suisse – n'a cessé d'augmenter quoique à un rythme lent.

La situation en relation avec l'extension du champ d'application de la CCT a suscité quelques contrariétés. En principe, en sa qualité de CCT usuelle pour la branche, la convention pour construction de voies ferrées constitue la base pour les adjudications publiques. Mais le respect des dispositions doit en ce moment être contrôlé par le maître d'ouvrage lui-même. Il semble à cet égard que les parties concernées ne soient guère disposées à injecter les moyens financiers nécessaires pour un marché équitable.

Durant l'exercice écoulé, la situation politique a été également marquée par des incertitudes et des réorientations. Les entreprises ont dû faire preuve de grande flexibilité pour répondre aux attentes des clients.

L'assemblée ordinaire des membres a eu lieu le 23 mars 2006 sous la conduite du président Jakob Haag au centre de formation de la SSE à Sursee. Les exposés consacrés à la formation dans la construction de voies ferrées ont permis aux membres d'avoir un avant-goût du thème-clé à l'ordre du jour au cours des années à venir.

Formation et perfectionnement professionnels

Les préparatifs battent leur plein en particulier pour les

premiers examens de contremaître en construction de voies ferrées qui se dérouleront en septembre 2007. Les voies ferrées constituent un volet de l'option constructeurs de voies de communication inscrite à l'examen de contremaître. Grâce aux contacts étroits avec les représentants compétents de l'OFFT, un modèle d'examen conforme en tous points aux attentes des CFF, de l'UTP et de la VSG peut être visé.

Evolution des membres

Lors de sa première séance en 2006, le comité a accueilli l'entreprise A. Lamberti, Castione en tant que nouveau membre, de sorte que l'association compte dès lors 15 entreprises. ■

*Jakob Haag,
président de la VSG*

Association suisse des carrières de roches dures (VSH)

Aide à la planification pour les sites d'extraction

Une aide à la planification pour les sites d'extraction a pour but de garantir l'approvisionnement de la construction suisse en roches dures. Le document en question a été publié par l'Office fédéral du développement territorial, l'Office fédéral de l'environnement, des représentants de la conférence des planificateurs cantonaux, la VSH et la Commission géotechnique suisse (CGS). Ainsi, les parties concernées soulignent leur volonté visant à régler de manière consensuelle les conflits entre les intérêts des utilisateurs et ceux liés à la protection du paysage.

En 2005, les acteurs nationaux en présence avaient déjà signé une déclaration d'intention commune: celle-ci stipulait que

tant l'approvisionnement en roches dures que la protection des paysages d'importance nationale (régions IFP) étaient dans l'intérêt de la Confédération. Il reste à souhaiter que l'aide à la planification parvienne à surmonter les conflits précités sans que la publication d'arrêts du Tribunal fédéral ne soit nécessaire. Espérons de même que les principes généralement reconnus des entreprises soient mieux acceptés que jusqu'ici de façon à ce que l'industrie des carrières de roches dures demeure compétitive face aux importations d'autres pays dans le sens du développement durable.

Selon les discussions relatives aux nouvelles normes, il existe le risque que des dispositions

d'exécution soient modifiées à l'échelon national sans que les motifs s'avèrent suffisants du point de vue scientifique de sorte qu'il en résulte des avantages sur le marché pour certains produits. Cela vaut également pour le changement d'expériences pratiques dans la construction. Au vu de cette situation, l'association a pris des mesures afin d'intensifier ses activités dans les normes et les relations publiques. ■

*Martin Ed. Gerber, géologue,
administrateur de la VSH*

Communauté d'intérêts de l'industrie suisse du parquet (ISP)

Nouvelle augmentation des ventes de parquet

Au cours de l'exercice sous revue, la demande de parquet s'est une fois de plus fortement accrue. L'augmentation enregistrée a été de 9% et a frôlé le plafond des cinq millions de mètres carrés. Cette évolution a été soutenue principalement par les nouvelles constructions étant donné que les capacités pour le secteur pose ont tendance à se raréfier en Suisse pour les rénovations de grande envergure. Comme par le passé, l'évolution des prix n'a pas suivi l'augmentation en volume. Ainsi, les prix ont été mis fortement sous pression pendant tout l'exercice.

Les importations ont affiché une hausse relativement forte, alors que les exportations ont légèrement reculé. Mais le label «SwissMade» est toujours en vogue en Europe.

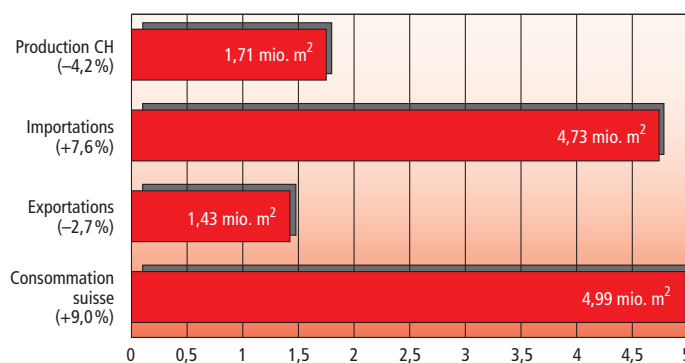
Outre la renaissance du chêne, la tendance va en direction du bois rouge/brun à noir. Les éléments pour grandes surfaces sont sollicités par la clientèle de même que du parquet pour imiter les sols des siècles antérieurs.

Cependant, des produits avantageux d'Europe de l'Est et de l'Asie (surtout de Chine) font leur irruption en Suisse avec pour conséquence qu'ils exercent une pression sur le niveau des prix, ce qui a aussi une incidence sur la qualité.

La branche est toujours confrontée à la pénurie de poseurs de parquet bien qualifiés alors qu'elle doit recourir à une main-d'œuvre n'étant pas au bénéfice de la formation suffisante. En l'occurrence, il faut se pencher sur la mentalité des gros maîtres d'ouvrage

en matière d'adjudications; ces derniers tiennent compte souvent du prix le meilleur marché comme seul critère, sans se soucier de l'aspect qualité. Une telle pratique est susceptible de porter préjudice à l'image de la branche à moyen terme. L'hiver rigoureux a occasionné du travail supplémentaire à l'équipe d'experts de l'association, de janvier à mars. ■

Jakob Durrer, président de l'ISP



Producteurs suisses de pierres naturelles (SNP)

Demande élevée

La demande en pierres naturelles ayant été élevée, le taux d'utilisation des membres s'est avéré très satisfaisant. Notre architecture utilise encore beaucoup ce matériau, les couleurs gris et beige que nous trouvons dans nos carrières étant prisées. Les investissements importants opérés en permanence par les entreprises affiliées leur permettent de fabriquer des produits en conformité avec les attentes du marché. Autre élément positif, deux membres de la SNP ont ouvert deux carrières désaffectées au col du San Bernardino. Les pierres extraites de ces sites seront réintroduites sur le marché dès 2007. En outre, une nouvelle entreprise a été admise comme membre lors de l'AG. Les éliminatoires pour le Mondial des Métiers de 2007 au Japon se sont

déroulées dans le cadre du salon de la formation de Suisse orientale à St-Gall. Cinq candidats étaient en lice en vue de l'obtention du titre de champion suisse et les travaux réalisés étaient de très haut niveau. C'est à Silvio Walker qu'a été décerné ce titre, ce dernier représentera donc notre pays au Japon en 2007. La SNP ne voudrait pas manquer de le féliciter de son exploit et lui souhaite bonne chance pour le Mondial des Métiers.

Les travaux préparatoires en vue de l'application de la nouvelle loi sur la formation professionnelle sont achevés. La SNP a analysé le champ professionnel en collaboration avec des associations apparentées. Elle a pu également compter sur le précieux appui d'entreprises-membres.

Relevons comme point négatif l'évolution de Pro Naturstein – la SNP en est l'association participante. Il y a eu des turbulences au niveau de la gestion de l'association, dont le gros de l'activité porte sur la présence à la Swissbau. Au vu de cette situation, Pro Naturstein n'y a pas été présente. Les moyens financiers faisaient défaut et bon nombre de membres n'étaient pas animés d'un esprit solidaire. Le succès d'un produit commence par sa publicité de base et c'est là la mission de Pro Naturstein. La SNP effectuera une nouvelle tentative pour faire connaître la pierre naturelle au moyen de nouvelles idées et lors de foires ainsi que d'actions RP. ■

*Hans-Jakob Bärlocher,
président de la SNP*

Association suisse des maîtres paveurs (ASP)

Ticket pour la nouvelle ordonnance de formation pour paveurs



L'exercice sous revue a été marqué par l'application de la nouvelle loi sur la formation professionnelle. Les travaux intensifs pour élaborer la nouvelle ordonnance sur la formation pour paveurs se sont avérés payants. L'OFFT a octroyé le ticket en décembre au terme du test de consistance. Par conséquent, les conditions sont réunies afin que la nouvelle ordonnance puisse être mise en vigueur au printemps 2008 par le DFE. L'assemblée générale ordinaire s'est déroulée dans le cadre d'une promenade sur le lac de Zurich, suite à l'invitation de l'entreprise partenaire Acosim Mörtel System.

Vaste gamme de prestations

En 2006, le taux de fréquentation a une fois de plus été élevé au centre de formation de l'association domicilié à Alpnach. Plusieurs participants de l'étranger (Europe) ont aussi pris part

à plusieurs cours. Les chefs de cours procèdent à un échange avec leurs collègues autrichiens et allemands, de sorte qu'un transfert des connaissances est garanti à l'échelle internationale. Deux classes d'apprentis d'Allemagne de l'Est ont suivi leur formation initiale dans le cadre de cours interentreprises au centre d'Alpnach, conjointement avec les participants suisses. Tous les apprentis de Suisse alémanique et romande ont subi leur examen final à Alpnach. Depuis 15 ans, l'association organise un séminaire à Brunnen qui a vu la participation d'une centaine de personnes en 2006. Ce séminaire était destiné au secteur de la planification et de l'exécution des travaux, du négoce de même qu'aux maîtres d'ouvrage et aux autorités.

Cours interentreprises en Alsace

Le cours interentreprises pour apprentis paveurs d'Allemagne,

d'Autriche et de Suisse s'est déroulé à Leymen en Alsace sur les lieux du château-fort de Landskron. Dans leurs travaux de pavage, ils avaient pour tâche d'harmoniser les éléments historiques avec l'environnement moderne. Les deux chefs André Högger, pour la Suisse, et Detlef Posern de Chemnitz (Allemagne) ont été en mesure de mener à terme cette tâche avec brio.

Douze jeunes gens – dont trois de Suisse romande – ont commencé leur formation à Alpnach. Le cours d'introduction de 4 semaines donné au début de l'apprentissage s'est avéré efficace, il a été encadré par une physiothérapeute. Les conditions sont ainsi réunies pour que les jeunes gens puissent appliquer directement dans leur entreprise les connaissances acquises. ■

Victor Pensa, président de l'ASP

Mutations de personnel à l'administration centrale en 2006

■ Postes (à temps complet):

01.01.2006: 48.8 31.12.2006: 46.5 (sans l'apprenti)

■ Entrées:

Bonaglia Loris	Chef Documentations	01.01.2006
von Känel Claudio	Directeur des annonces, service extérieur	01.04.2006
Pfenninger Isabella	Secrétaire	01.10.2006

■ Départs:

Schmid Felix	Chef du département technique et d'économie d'entreprise	28.02.2006	(départ à la retraite)
Eugster Alexander	Directeur de la maison d'édition AG Verlag Hoch- und Tiefbau	31.03.2006	(départ à la retraite)
Eggerschwiler Christine	Secrétaire	31.08.2006	
Ringer Edith	Secrétaire	31.10.2006	
Zorzetto Filomena	Secrétaire	30.11.2006	
Ramelet Gertrud	Collaboratrice à la cafétéria	31.12.2006	(départ à la retraite)
Hänni Heinz	Services internes	31.12.2006	(départ à la retraite)

Walton Deborah	Conseils service juridique	31.12.2006
Hauser Erica	Cheffe des manifestations	31.12.2006
Pfenninger Isabella	Secrétaire	31.12.2006

■ Anniversaires de service:

5 ans:	Jud Heidi	Direction
	De Cicco Patrizia	Entreprises + Prestations
	Walton Deborah	Entreprises + Prestations
	Dischö Bea	Secteur Finances
	Heuberger Margrit	Secteur Finances
	Nussbaum Thea	Etat-major
	Nussbaum Roman	Etat-major
	Röllin Andrea	Politique + Communication
	Cavallari Piergiorgio	Politique + Communication
	Emch Peter	Politique + Communication
10 ans:	Hänni Ulrich	Entreprises + Prestations
	Gilg Françoise	Politique + Communication
	Schüpbach Urs	Secteur Finances
15 ans:	Oesch Serge	Secrétariat romand Lausanne
	Ringer Edith	Politique + Communication
	Bucher Walter	Politique + Communication
20 ans:	Sauter Edith	Direction
25 ans:	Jost Gertrud	Etat-major
30 ans:	Hüppi Guido	AG Verlag Hoch- und Tiefbau
35 ans:	Cotti Anton	Entreprises + Prestations

Aperçu des activités en 2006

Paolo Locarnini s'est retiré de ses activités après avoir dirigé pendant 32 ans l'agence de Bellinzone. A cette occasion, nous formons nos vœux les meilleurs pour son avenir, en espérant qu'il pourra jouir pleinement de sa retraite.

AVS/AI/APG/AC de la caisse de compensation SSE

La caisse de compensation et ses trois agences à Bellinzone, Genève et Tolochenaz ont réalisé les chiffres d'affaires suivants:

Cotisations AVS/AI/APG/AC	fr. 832 mio.
Rentes AVS	fr. 592 mio.
Rentes invalidité	fr. 154 mio.
Indemnités journalières pour invalides	fr. 19 mio.
Prestations APG	fr. 33 mio.

Caisse de compensation militaire de la SSE (CCM)

La CCM complète les prestations de l'APG légale. Ce faisant, l'obligation de l'employeur de payer le salaire est pour ainsi dire remplie en vertu de l'art. 40 CN. Le taux de cotisation est de 0,12% depuis 2001. Il a été réduit à 0,10% pour 2007 lors de la séance du comité.

Recettes sur cotisations	fr. 5,1 mio.
Indemnités	fr. 5,2 mio.
Produits sur intérêts	fr. 0,3 mio.

Caisse de pensions de la SSE (CP-SSE)

La CP-SSE est gérée de manière autonome depuis le 1.1.2004 et supporte ainsi elle-même les risques actuariels. Elle a été en mesure d'étendre encore ses ré-

serve de fluctuation et a même dépassé légèrement l'ordre de grandeur visé. La stabilisation des nouveaux cas d'invalidité a permis au Conseil de fondation d'abaisser les primes sur risque de 1,5% pour 2007. Une nouvelle réduction en vue d'alléger les charges des entreprises et de leurs assurés dépend de l'évolution aux bourses et des engagements financiers. C'est le Conseil de fondation qui examine la situation une fois par année.

Nombre de membres	428
Nombre de comptes d'assurés	9113
Avoirs de vieillesse	fr. 375,8 mio.

Caisse d'assurances de la SSE

Elle a été fondée en 1962 suite à une décision des membres de la SSE. Financée par l'employeur, elle est gérée sans perception de primes depuis le 1.1.1983.

Nombre d'assurés	8791
Capital de couverture	fr. 78,5 mio.

Caisses de compensation pour allocations familiales

En tant qu'organe de décompte des caisses cantonales, elles sont au nombre de 14 et gérées par la caisse de compensation AVS. Les montants des cotisations et allocations sont analogues à ceux des caisses canton-

nales. Il a été possible de créer une nouvelle agence de décompte avec la caisse de compensation cantonale à Aarau. Mais les efforts continuent à être déployés en vue de la fondation d'autres agences de décompte, ce qui contribuerait à alléger les opérations des membres affiliés à la caisse de compensation AVS.

Fonds social paritaire du bâtiment et du génie civil (Parifonds-Construction)

Le Parifonds-Construction est constitué d'un fonds d'application et de formation. Le premier couvre les coûts d'application de la CN, des conventions des contremaîtres, des CCT locales, de la sécurité au travail ainsi que les activités des commissions paritaires. Le fonds de formation a pour but d'encourager et de financer la formation et le perfectionnement professionnels. Depuis le 1^{er} avril 2006, les travailleurs détachés en Suisse ainsi que les bailleurs de services dans le secteur principal de la construction sont soumis aux cotisations et ont le droit de solliciter les prestations prévues.

Cotisations de membres	fr. 19,2 mio.
Demandes de prestations pour écolages et taxes de cours	19155
Dont pour apprentis	8786
Frais de formation	fr. 20,1 mio.

Office d'encaissement FAR

Les institutions sociales gèrent l'office d'encaissement pour la fondation FAR depuis le 1^{er} juillet 2003. Depuis le 1^{er} avril 2006, tous les bailleurs de services

dans le secteur principal de la construction sont soumis aux cotisations. C'est pour cette raison que le nombre d'entreprises assujetties s'est sensiblement accru.

A la fin de l'exercice sous revue, pas moins de 7178 entreprises étaient recensées, ces dernières ayant reçu des factures de cotisations de 244 mio. de francs.

Fonds de formation Construction en bois suisse

Construction en bois suisse a mandaté au 1^{er} avril 2003 la Caisse de compensation AVS des entrepreneurs de gérer l'administration de ce fonds, financé par l'employeur. ■

Cotisations des membres	fr. 3,4 mio.
Ecolages et taxes de cours	3619
Frais de formation	fr. 3,0 mio.

Martin Leuenberger, directeur

Les rentes mensuelles AVS ont été relevées au 1^{er} janvier 2007. Désormais, les montants suivants sont applicables:

Rentes mensuelles AVS depuis le 1.1.2007

	Minimum	Maximum
Rente vieillesse	fr. 1105.-	fr. 2210.-
Rente plafonnée pour couples	fr. 2210.-	fr. 3315.-
Rente de veuve/veuf	fr. 884.-	fr. 1768.-
Rente d'orphelin	fr. 442.-	fr. 884.-

Centre de formation de la SSE à Sursee

Application d'une structure clients

L'organisation ne correspondait plus à la structure moderne d'une entreprise répondant aux attentes du client. C'est pourquoi le centre de la SSE a appliqué un nouveau modèle en 2005/2006. Désormais, les domaines Bâtiment, Génie civil et Construction de voies de communication ainsi qu'Economie d'entreprise forment des secteurs autonomes.

L'organisation du CF-SSE a été restructurée. Ainsi, les domaines Bâtiment, Génie civil et Construction de voies de communication de même qu'Economie d'entreprise forment des secteurs autonomes. C'est ce qui permet d'utiliser les compétences professionnelles des chefs respectifs de manière plus ciblée que par le passé. Tous les types de perfectionnement ne pouvant être affectés de manière précise à une option donnée sont regroupés dans le 4^e secteur «Homme – technique – savoir». Afin que les chefs des secteurs n'aient plus à s'occuper de tâches administratives, le centre a créé le 5^e secteur «Prestations concernant l'élaboration de formations».

Budget respecté

En 2005/2006, les charges et produits ont été conformes au budget. En outre, le nombre des participants et le chiffre d'affaires ont légèrement diminué, ce qui correspond aux prévisions. Le bon résultat côté produits peut être encore amélioré uniquement par un accroissement

du nombre de participants si l'on tient compte de l'environnement en matière de formation en Suisse. Au chapitre des charges, il a été possible de réduire les coûts des formateurs externes en faisant appel à des professeurs titulaires d'un emploi fixe qui, compte tenu de l'allègement des tâches administratives, avaient davantage de capacités pour donner un nombre supplémentaires de cours. Cependant, le centre est à même d'adapter rapidement ses capacités à la demande grâce au nombre élevé de formateurs externes.

La demande a été élevée pour les formations de chefs d'équipe, de contremaîtres, de conducteurs de travaux et d'entrepreneurs, alors que les cours de perfectionnement sont comme jusqu'ici délaissés. Le centre tente d'inverser cette tendance en organisant des cours attrayants, de courte durée et qualitativement élevés, sans oublier de mettre l'accent sur la pratique. Le taux de fréquentation des cours de machinistes est bon, bien que légèrement en baisse.

La formation d'entrepreneur a été raccourcie eu égard aux attentes de l'économie, mais aucune suppression n'a été faite au niveau du contenu. Cependant, il a fallu renoncer à élargir légèrement le champ de la formation générale compte tenu des tâches futures de cadres qui attendent les apprenants.

Subventions, avenir incertain

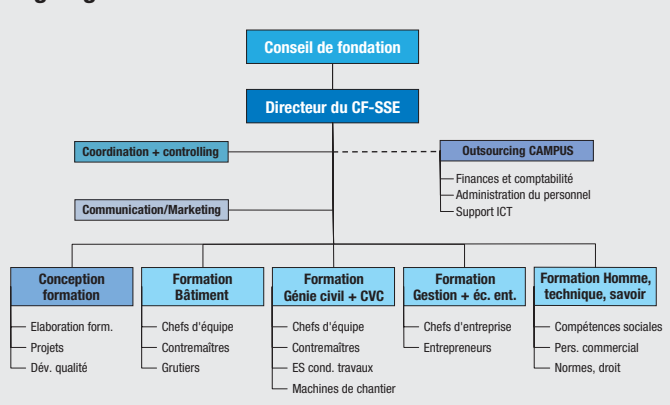
Selon la nouvelle loi sur la formation professionnelle, les dispositions relatives au paiement des subventions par la Confédération et les cantons seront modifiées dès 2008. Les contributions de la Confédération qui étaient directement versées aux écoles, parviendront à l'avenir aux cantons sous forme de montant forfaitaire. Ces derniers doivent veiller à ce que les centres de formation touchent les subventions auxquelles ils ont droit. Hélas, aucune convention intercantonale n'a pu être conclue jusqu'à présent concernant les subventions destinées à la formation professionnelle supérieure. C'est ce qui explique le sentiment d'incertitude régnant au sein des écoles. Pour l'heure, on ignore quels paiements vont être opérés et quelles formations bénéficieront de subventions dans le futur. Vu cette situation, la direction du CF-SSE et du Campus a contacté l'USAM. C'est dans le cadre d'un groupe de travail commun que des modèles ont été élaborés en vue d'une solution compatible pour toutes les parties concernées. Or, la proposition n'a pas encore été approuvée par les cantons. ■

Beat Jenni, directeur du CF-SSE

De durée plus brève et davantage en fonction des attentes

L'offre proposée par les écoles de chefs d'équipe et de contremaîtres a été remaniée dans son intégralité et en partie modularisée. Elle correspond désormais aux tout derniers développements, ce qui se reflète par une demande favorable. Une fois que la SSE organisera les examens professionnels selon le nouveau règlement, le remaniement de cette formation sera achevé.

Organigramme du CF-SSE 2006



Campus Sursee

La fondation de formation Sursee s'est dotée d'un nom de marque

Durant l'exercice 2005/2006, les délégués de la SSE ont donné leur feu vert à la réorientation stratégique de la fondation de formation Sursee (SAS) et versé une contribution de 21 millions de francs destinée aux investissements de construction envisagés. Le nouveau nom Campus Sursee a été introduit pour toutes les activités.

L'événement saillant de l'exercice a été sans conteste la décision prise par les délégués de la SSE lors de leurs assises du 15 novembre 2005. Ces derniers ont en effet approuvé à l'unanimité la réorientation stratégique proposée par le Conseil de fondation ainsi que l'attribution de fonds pour rénover le centre. A cet égard, ils ont aussi adopté le programme d'investissements de 50 millions de francs s'étendant sur 8 ans et accepté la contribution financière de la SSE sous forme d'un crédit-cadre de 21 millions de francs au maximum.

La rénovation et l'extension de l'immeuble central ont représenté le premier pilier des mesures d'application de la nouvelle stratégie (ouverture du centre à tous les secteurs de la construction). Il est prévu notamment de construire une nouvelle aula comprenant 500 sièges et une cafétéria offrant 200 places. Des mandats ont été confiés à six bureaux d'architectes bien connus. C'est finalement le projet «Intersection» de l'architecte lucernois Scheitlin+Syfrig qui l'a emporté. Les travaux commenceront au printemps 2007 et dureront pendant 15 mois.

De plus, un concept gastronomique a été conçu en complément à la planification des travaux et harmonisé en fonction de cette phase. Ce concept s'étend à toutes les infrastructures du centre proposant des repas. Le nom Campus Sursee accompagné d'un logo a été introduit en vue d'améliorer la présence sur le marché. Lancé en août/septembre 2006, ce nouveau look sera uti-

lisé pour toutes les activités de la Fondation.

Nouvelle augmentation des nuitées et des repas

Les halles de maçons de Sursee (MLS) ont repris les locaux utilisés par elles-mêmes pour 50 ans, alors que l'école professionnelle de constructeurs de voies de communication (CVC) a renouvelé le bail à loyer portant sur les salles mises à sa disposition.

Durant l'exercice sous revue, la demande en prestations a une fois de plus augmenté. Ainsi, le nombre de nuitées a passé de 6% à 76 100, et celui des repas de 6,4% à 271 300. Cette bonne évolution est due principalement à la demande provenant des halles des maçons et de l'école CVC. C'est grâce à ces dernières que le chiffre d'affaires global s'est accru. Car en contrepartie, les clients du centre ont été moins nombreux à passer la nuit à Sursee et les nuitées concernant les manifestations pour invités ont stagné. Depuis août 2004, les prix des repas et de logement n'ont plus été adaptés au renchérissement. La fondation étant tenue d'assurer sa propre rentabilité, des adaptations de prix s'avéreront probablement inévitables dans un proche avenir.

Les valeurs de rendement se sont encore améliorées, soit de 13,5% pour les nuitées et de 1,6% pour les repas. Au cours de l'exercice sous revue, 93 personnes (2004/2005: 83) ont occupé environ 77 postes à temps complet (2004/ 2005: 68).

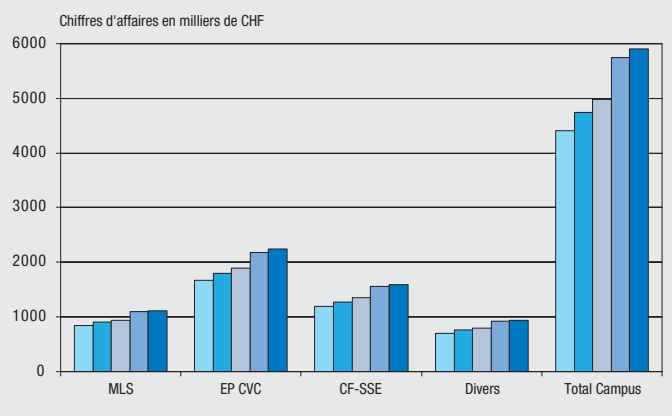
Paquets informatiques: approuvés avec retard

C'est finalement à fin juin 2006, soit 11 mois après le calendrier prévu, que les programmes informatiques «PerformX» et «Abacus» ont été homologués. Cependant, il a été possible de respecter dans son intégralité le cadre fixé pour les coûts. Les deux fondations SAS et CF-SSE disposent désormais de logiciels performants pour l'administration et les finances. Ces programmes permettent pour la première fois également d'établir des statistiques fiables sur le taux de fréquences et les délais, de tenir une comptabilité analytique efficiente et de procéder à un controlling approprié. Pour l'heure, les programmes s'avèrent très efficaces dans l'administration scolaire ainsi que dans la comptabilité et les finances, alors qu'ils sont à améliorer dans une prochaine phase dans le secteur hôtelier et les processus y ayant trait. ■

Walter Luterbacher



2001–2006: chiffres d'affaires: nuitées et repas



En mémoire des membres décédés

Remo Borradori, Gordola



1959–1978 Membre de l'assemblée des délégués
1962–1977 Membre de la direction centrale
1968–1977 Membre du comité de la direction centrale

Pius Christen-Froelicher, Stans



1965–1973 Membre de l'assemblée des délégués
1965–1973 Président de la section Unterwalden de la SSE
1968–1973 Membre de la direction centrale

Erwin Grimm, Wallisellen



1970–1980 Chef du DTE de la SSE à titre d'emploi secondaire
1981–1992 Président central de la SSE
1983–1992 Président de la Conférence suisse de la construction (constructionsuisse)
Depuis 1993 Président d'honneur de la SSE

Edy Knecht, Watt



1981–1990 Membre de l'assemblée des délégués
1986–1990 Prés. de l'Association des entrepreneurs de Zurich

Bruno Polla, Küsnacht



1972–1984 Membre de l'assemblée des délégués
1972–1978 Président de l'Association des entrepreneurs Zürichsee Sihltal
1979–1984 Président de l'Association des entrepreneurs du canton de Zurich

Oskar Richner-Wälti, Langenthal



1963–1976 Membre de l'assemblée des délégués

Richard Wagner, Bâle



1976–1982 Membre de l'assemblée des délégués
1976–1982 Président de l'Association des entrepreneurs des travaux publics de Bâle-Ville

Peter Wetterwald, Dornach



1968–1988 Membre de l'assemblée des délégués
1980–1988 Président de l'Association des entrepreneurs de Soleure
1981–1998 Membre du comité de la direction centrale resp. du comité central
Depuis 2000 Membre d'honneur de la SSE

Aberegg Rudolf, Olten, membre vétérane
Arn Gottfried, Genève, membre vétérane
Ast Albert, Biberist, membre vétérane
Baer-Burkhardt Rudolf, Wangen bei Dübendorf
Balmer-Jaggi Hans, Sursee
Bertschler Hans, Arbon, membre vétérane
Bezzola Oreste, Fleurier, membre vétérane
Blanc Gaston, Villaz-St-Pierre, membre vétérane
Blatter Heiri, Seuzach, membre vétérane
Borer Albin, Erschwil
Borradori Remo, Gordola, membre vétérane
Breitenstein Kurt, Gelterkinden, membre vétérane
Brunschwyler Alfred, Berne, membre vétérane
Burkhalter Oswald, Ittigen, membre vétérane
Calzavara Carlo, St-Gall
Chillier François, Châtel-St-Denis, membre d'honneur de la section
Christen-Froelicher Pius, Stans, membre d'honneur de la section
Grimm Bernhard, Schaffhouse, membre vétérane
Grimm Erwin, Wallisellen, président d'honneur de la SSE
Hess-Schallberger Walter-Maurus, Weggis
Jordi Hans, Berne, membre vétérane
Jud-Müller Beat, Schmerikon
Keller Hans, Weiningen, membre d'honneur de la section
Kleiner-Bergamin Hans, Erstfeld
Knecht Edy, Watt, membre d'honneur de la section
Kocherhans Franz, Utzigen, membre vétérane
Koller-Besmer Peter, Richterswil
Krähenbühl Roland, Thônex, membre d'honneur de la section
Lampart Hans, Hünenberg
Lindt Fritz, Nidau, membre vétérane

Lorandi Franz, Küsnacht, membre vétérane
Möhl Paul, Bulle, membre d'honneur de la section
Muster Peter, Ettingen, membre vétérane
Neuhaus Heinz, Oetwil am See
Polla Bruno, Meilen, membre d'honneur de la section
Portmann Hans, Hilterfingen
Richner Oscar, Langenthal, membre vétérane
Strähl Willi, Niederbipp, membre vétérane
Streuli-Dübelbeis August, Kilchberg
Wagner Richard, Bâle, membre d'honneur de la section
Walter Jakob, Altnau, membre vétérane
Weibel Kurt, Schüpfen, membre d'honneur de la section
Wetterwald Peter, Dornach, membre d'honneur de la SSE ■

Procès-verbal

de la 110^e assemblée générale de la SSE du 30 juin 2006 (extrait)

Participants: 815 membres et invités

Présidence: Werner Messmer, président central, conseiller national

Procès-verbal: Riccardo Altoè

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la 109^e assemblée générale ordinaire (AG) 2005 de la SSE à Zurich
2. Approbation du rapport annuel 2005
3. Modifications des statuts
4. Election du président central pour le mandat 2007–2010
5. Divers

Souhaits de bienvenue

Le président central Werner Messmer souhaite la bienvenue aux membres et invités; il salue en particulier les invités de marque: les conseillers nationaux Rober Keller, président de constructionsuisse; Pierre Triponez, directeur de l'USAM; Ruedi Lustenberger, président de la Fédération suisse des maîtres menuisiers (VSSM); Johann Schneider-Ammann, président de Swissmem; le président de la DTAP, le conseiller d'Etat Willi Haag, de St-Gall; Duri Bezzola, président de la Fédération suisse de ski de même que les fonctionnaires en chef de l'Administration fédérale. En outre, il adresse la bienvenue au président de la FIEC Wilhelm Küchler.

Martin Wyss, vice-président de l'Association des entrepreneurs du canton de Berne, transmet le message de bienvenue de son association.

1. Procès-verbal

Le président central soumet le procès-verbal de la 109^e AG 2005 de la SSE à l'approbation

des membres. La parole n'est pas demandée.

Décision: le PV de l'AG 2005 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son rédacteur Martin Fehle.

2. Approbation du rapport annuel 2005

Le président central Werner Messmer soumet le rapport annuel 2005 à la discussion.

Werner Messmer rend hommage aux collègues et entrepreneurs décédés en 2005 et au printemps 2006. A relever tout particulièrement son hommage appuyé rendu au président d'honneur Erwin Grimm et au membre d'honneur Peter Wetterwald.

Aucun membre ne demande à prendre la parole concernant le rapport annuel 2005.

Décision: le rapport annuel 2005 est approuvé à l'unanimité.

3. Modifications des statuts

Le président central Werner Messmer donne la parole au directeur Daniel Lehmann.

1^{ère} modification statutaire: les personnes ayant rendu à la SSE des services particuliers se voient conférer désormais le droit d'invité permanent et sont invitées aux AG et à d'autres manifestations, en règle générale aux AD de deux jours. C'est le comité central de la SSE qui est compétent pour l'octroi de ce droit. Cette modification statutaire (qui concerne les art. 6 [nouvelle version], 24.11 et 27.3.15) est proposée car il s'avère de plus en plus difficile dans une association de la taille de la SSE de fixer des critères généralement valables pour décerner le

statut de membre d'honneur. L'objectif consistant à maintenir le contact avec les personnes ayant rendu des services hors pair à la SSE, même après qu'elles se sont retirées de leurs fonctions peut également être atteint en leur octroyant le droit d'invité permanent.

2^e modification statutaire: le regroupement d'importants groupes professionnels au sein de la Fédération Infra a pour conséquence que les groupes professionnels n'y étant pas affiliés adhéreront à la catégorie «Autres groupements». Afin que chaque groupe professionnel faisant partie des «Autres groupements» dispose à l'avenir également d'au moins un délégué, l'AD-SSE demande de relever le nombre total des délégués d'actuellement 105 à 110 (modification de l'art. 20.2).

L'AD-SSE demande d'approuver ces deux modifications statutaires. En cas de ratification, celles-ci entreront en vigueur à la date où la décision a été prise (c.-à-d. aujourd'hui).

Aucun membre ne demande à prendre la parole.

Décision: les deux modifications statutaires sont approuvées à l'unanimité. Elles entrent donc en vigueur avec effet immédiat.

4. Election du président central de la SSE pour 2007–2010

Le président central Werner Messmer passe la parole à Michel Buro, vice-président de la SSE, lequel motive la proposition de l'AD de la manière suivante:

La SSE est en «pleine» forme, les finances sont saines, l'adaptation des structures avec les ré-

gions et les groupes professionnels a été réussie, l'organisation interne et l'administration centrale de la SSE sont motivées et efficaces. De plus, la SSE participe aux débats importants à l'échelon national concernant des dossiers intéressants de notre branche; elle a une vision claire du partenariat social.

C'est le comité central et, spécialement le président central Werner Messmer qui se sont engagés sans relâche dans ce but. Werner Messmer nous a permis d'atteindre l'objectif visé grâce à sa compétence et son esprit visionnaire. La SSE entend poursuivre ses tâches selon cette ligne. Pour cette raison, elle propose de réélire le CN Werner Messmer en tant que président central pour un nouveau mandat.

Décision: le CN Werner Messmer est réélu par acclamations en tant que président central pour un nouveau mandat (2007–2010).

5. Divers

Werner Messmer lance un appel aux participants pour qu'ils appuient le référendum contre la loi fédérale du 24 mars 2006 sur les allocations familiales.

Aucun membre ne demande à prendre la parole.

Fin de la partie statutaire:
14 h 10.

L'AG de la SSE est suivie de celle de la HG Commerciale. Ensuite, a lieu la journée de la construction comprenant les exposés du CN Werner Messmer et du conseiller fédéral Samuel Schmid, chef du Département fédéral de la défense, de la population et des sports, sur le thème «La construction dans le cadre de la politique». ■

*Le président:
Werner Messmer, conseiller national,
président central de la SSE*

Pour le procès-verbal: Riccardo Altoè

Organes de la SSE

Etat au 15 mars 2007 / Assemblée des délégués

Comité central (2007–2010)

Président

Messmer Werner, Kradolf

Vice-présidents

Buro Michel, Sierre VS
Murer Jost, Beckenried

Autres membres du comité central

Ammon Christian, Küttigen
Bösiger Marc, Heimberg
Gossweiler Heiner, Brütten
Gollino Erich, Appenzell
Heini Bruno, Rhäzüns
(jusqu'au 31.12.2006)
Muttoni Cleto, Faïdo
Nussbaumer Jean-Claude,
Kaiseraugst
Pasquier Luc, Bulle
Wirz Beat, Berne
(jusqu'au 31.12.2006)
Wyss Martin, Schüpbach

Délégués des régions et organisations prof.

Région Suisse romande

Section de Genève

Brunner René, Les Acacias
Favre Didier, président, Vernier
Mueller Stefan, Aïre

Fédération vaudoise des entrepreneurs

Chevalley Jacques, prés., Vevey
Bianchi Alain, Payerne
Rosselet Jean-Pierre, Lausanne
Witschi Guillaume, Puidoux

Association valaisanne des entrepreneurs du bâtiment et du génie civil

Martig Konrad, Brigue
Melly Jean-Michel, Zinal
Schmid Anton, Brigue
Furrer Jean-Marc, président, Sion

Fédération fribourgeoise des entrepreneurs

Meyer Manfred, Morat
Brodard Nicolas, Laroche

Fédération neuchâteloise des entrepreneurs

Hübscher Urs, Cortaillod

Section du Jura

Parietti Pierre, président,
Porrentruy

Section du Jura bernois

Torti Flavio, président, Reconvilier

Région Berne

Kantonal-Bernischer Baumeisterverband KBB

Anderegg Christian, Grindelwald
Loepfe Peter, président, Wattenwil
Masciadri Bruno, Biglen
Ramseier Peter, président KBB,
Berne
Wälti Andreas, président, Worb
Wyss Martin, président,
Schüpbach
Zimmermann Alfred, Ober-
bottigen
Zosso Hans-Rudolf, président,
Aarberg

Région nord-ouest de la Suisse

baumeister verband aargau

Crelier André, Wettingen
Meier Werner, Brougg
Meyer Richard, président,
Dintikon
Richiger Rudolf, Möhlin

Bauunternehmer Region Basel BRB

Graf Rolf, Maisprach
Hartmann Theo, président, Bâle
Oehri Felix, Bâle

Baumeisterverband des Kantons Solothurn

Jetzer Paul, président, Schnottwil
Studer Hans, Olten

Région Zurich-Schaffhouse

Baumeisterverband Schaffhausen-Weinland

Schnelli Walter, président
SH-Weinland, Schaffhouse

Baumeisterverband Zürich

Fahrer Roger, président, Zurich
Kappeler Peter, Regensdorf
Oechsle Christopher, Zurich
Spaltenstein Walter, Zurich

Baumeisterverband Limmattal

Ungricht Gusti, Dietikon,
président Limmattal

Baumeisterverband Winterthur

Bigler Walter, président,
Winterthour

Baumeisterverband Zürichsee, Sihltal und Amt

Füchslin Werner, président,
Samstagern

Baumeisterverband Zürcher Oberland

Gadola Hanspeter, président, Egg
Egli Urs, Kempten-Wetzikon

Baumeisterverband Zürcher Unterland

Lüscher Peter, président

Région Suisse orientale

Baumeisterverband Stadt St. Gallen

Bärlocher Felix, président,
St-Gall

Baumeisterverband Rorschach-Rheintal

Meichtry Moritz, Rorschach

Baumeisterverband Sargans-Werdenberg

Gantenbein Ralph, président,
Werdenberg
Toldo Alfred, président BV
Kt. St. Gallen

Baumeisterverband Etzel und Linth

Jud Beat, président, Schmerikon

Baumeisterverband Wil, Toggenburg und Gossau

Weber Ernst, président, Wattwil

Thurgauischer Baumeisterverband

Wellauer Rony, président,
Frauenfeld
Trachsel Christian, Frauenfeld

Baumeisterverband beider Appenzell

Zimmermann Josef, Appenzell

Baumeisterverband des Kantons Glarus

Marti Fridolin, président, Matt

Graubündnerischer Baumeisterverband

Beer Luis, Rabius
Conrad Roland, Müstair
Lurati Franco, président, Coire
Zindel Andreas, Maienfeld

Région Suisse centrale

Baumeisterverband Luzern

Buholzer Peter, Hochdorf
Lindegger Josef, Kriens
Notter Roland, Lucerne
Odoni Hans, président, Hochdorf

Sektion Uri

Sicher Valentin, président,
Gurtellen

Sektion Schwyz

Zumbühl Toni, président,
Rickenbach-Schwyz

Sektion Unterwalden

Lustenberger Joseph, président,
Hergiswil

Baumeisterverband Zug

Häusler Markus, président,
Unterägeri

Région Tessin

Società Svizzera degli Impre- sari Costruttori Sezione Ticino

Canonica Loretta, Locarno
Gilardi Dante, président, Bedano
Tamò Paolo, Lugano
Zanini Ernesto, S. Antonino

Depuis le 1.1.2007

Fédération Infra

Bless Markus, Coire
Bodmer Stefan, Aarau
Bühler Tony, Saint-Aubin
Casanova Armando, Liestal
Clivaz Etienne, Sion
Dammann Franz, St-Gall
Darbellay Pierre-André, Penthaz
Gasser Thomas, Lungern
Gruber Luzi, Aarau

Hagger Reto, Zurich
Hartmann Silvio, Nyon
Hufschmid Werner, Zurich
Imperiali Thomas, Büren a/A
Jacobi Oliver, Thoune
Jeker Valentin, Coire
Keller Christoph, Erstfeld
Meier Heinz, Würenlingen
Meier Hans Rudolf, Zurich
Merz Hansjörg, Gretzenbach

Association suisse des entrepreneurs de construction de voies ferrées

Haag Jakob, président, Illnau

Association suisse des carrières de roches dures VSH

Rist Rudolf, président, Oberhofen

Association suisse des maîtres-paveurs

Pensa Victor, président, Bâle

Entreprises interrégionales

Amweg Hanspeter, Zurich
Beauverd Jean, Lausanne
Fritschi Peter, Oensingen
Giger Marc, Aarau
Gillmann Jacky, Berne
Haldimann Fritz, prés., Thoune
Lüdi Peter, Berne
Mazenauer Franz, Lucerne
Müller Alfred, Hatswil
Murer Peter, Erstfeld
Pfiffner Hanspeter, Zurich
Vogt Jean-Pierre, Genève

Autres groupements

Communauté d'intérêts de l'industrie suisse du parquet

Durrer Bruno, président, Sarnen

Producteurs suisses de pierres naturelles

Bärlocher Hans-Jakob, président,
Staad

Groupe professionnel «Prestations intégrales»

Mathis Walter, Nürensdorf

Union suisse pour la protection des constructions · Matières synthétiques dans la construction

Rohner Roman, président,
Steinebrunn

